



www.labrillaz.ch



INFORMATION COMMUNALE



Sommaire

Mot du conseil communal.....	1-2
Ordre du jour	3
Bilan 2024	4
Compte de résultats 2024	5-10
Compte des investissements 2024.....	11-13
Décisions communales	14-21
Informations officielles.....	22-35
Informations générales.....	36-56

Photo de couverture: Marais des Nex @Clac-en-un-clic

Edition n° 1 / avril 2025

Quelles sont les qualités essentielles pour un membre d'un exécutif communal ?

Chères citoyennes, chers citoyens,

Un(e) conseiller(ère) communal(e) est avant tout un(e) représentant(e) des citoyennes et citoyens de sa commune. Ce rôle exige non seulement des compétences techniques et administratives, mais surtout des qualités humaines. Pour exercer son mandat avec justesse et efficacité, il/elle doit incarner des valeurs fondamentales qui favorisent la confiance, le dialogue et l'action collective.

1. Engagement et sens du Service Public

L'une des premières qualités d'un(e) élu(e) est son engagement sincère envers les habitantes et habitants de sa commune. Il/elle doit être animé(e) par une volonté d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous, avec une implication constante et une réelle disponibilité pour comprendre et résoudre les problématiques locales.

2. Empathie et capacité d'écoute

Un bon conseiller ou une bonne conseillère doit être proche des citoyens et citoyennes, à l'écoute de leurs attentes, de leurs besoins et de leurs préoccupations. Faire preuve d'empathie permet de mieux comprendre les réalités du terrain et d'adopter des décisions qui répondent aux véritables préoccupations des habitant(e)s. Cette capacité à se mettre à la place des autres est essentielle pour exercer un mandat de manière humaine et bienveillante.

3. Intégrité et honnêteté

La confiance est le fondement de toute relation entre élus et citoyens. Un(e) conseiller(ère) communal(e) doit faire preuve d'une grande rigueur morale, agir avec transparence et défendre l'intérêt général. Être honnête et droit(e) dans ses engagements permet de maintenir la crédibilité et la légitimité de son action.

4. Esprit de collaboration et respect d'autrui

Un(e) conseiller(ère) communal(e) travaille en équipe avec d'autres élus, le personnel communal, les commissions ainsi que les sociétés locales et autres bénévoles au service de la population. Le respect des opinions différentes et la recherche du consensus sont essentiels pour faire avancer les projets communaux dans un climat constructif.

5. Sens des responsabilités et engagement éthique

Prendre des décisions qui impactent la vie des citoyens et citoyennes est une grande responsabilité. Un(e) élu(e) doit être capable d'assumer ses choix, de rendre des comptes et de prendre des décisions proportionnées et réfléchies, en accord avec les exigences légales, mais aussi selon des valeurs d'équité et de solidarité.

6. Dynamisme, motivation et créativité

L'action communale nécessite de l'énergie et une capacité à proposer des idées nouvelles. Un(e) conseiller(ère) doit être force de proposition, s'adapter aux évolutions de la société et trouver des solutions innovantes pour répondre aux défis locaux. Un esprit ouvert et une approche proactive sont essentiels pour impulser un changement positif.

7. Patience et résilience

Le travail politique et administratif est souvent long et semé d'embûches. Il faut savoir faire preuve de patience et de persévérance pour mener à bien des projets. La résilience est une qualité essentielle pour gérer les critiques, faire face aux obstacles et continuer à œuvrer avec détermination pour le bien commun.

8. Esprit d'ouverture et coopération intercommunale

Les défis d'une commune ne s'arrêtent pas à ses frontières. Un(e) conseiller(ère) doit être capable de collaborer avec les autres communes et les associations intercommunales pour mettre en place des projets d'envergure, mutualiser les ressources et garantir une cohérence dans le développement du territoire. L'ouverture aux autres et la capacité à travailler ensemble sont des qualités essentielles pour construire une vision harmonieuse et durable du développement communal.

Conclusion

Être conseiller(ère) communal(e), c'est avant tout un engagement humain. En cultivant des valeurs d'écoute, de respect, d'intégrité, de collaboration et de résilience, un(e) élu(e) peut véritablement agir au service des citoyens et citoyennes qui lui ont accordé leur confiance. Plus qu'un rôle politique, c'est une mission de proximité qui exige de grandes qualités humaines pour construire ensemble un avenir commun harmonieux et solidaire.

L'intelligence artificielle (IA) étant petit à petit omniprésente dans notre vie, tant professionnelle que privée, je lui ai posé la question citée en entête. Vous avez pu découvrir ses réponses ci-dessus.

Cela peut sembler être un monde idéal, mais c'est précisément cet idéal vers lequel nous devons, à mon sens, tendre.

Votre Syndic
Bernard Oberson

**COMMUNE DE LA BRILLAZ****ASSEMBLEE COMMUNALE**

Les citoyennes actives et les citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqué·e·s en assemblée communale

le lundi 26 mai 2025 à 19 h 30
à la salle polyvalente de Lentigny.

Ordre du jour

1. Promotion des nouveaux citoyens
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2024
(ne sera pas lu ; disponible à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
3. Comptes 2024 (disponibles à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
 - 3.1. Présentation générale du compte communal
 - Compte de résultats
 - Compte des investissements
 - 3.2. Rapport de la commission financière
 - 3.3. Approbation des comptes
4. Budget du compte des investissements 2025 : modifications
 - 4.1. Parcs publics : arborisation de la place de loisirs à l'arrière de l'Ecole 1901
 - 4.1.1. Rapport de la commission financière
 - 4.1.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.2. Déchetterie : aménagement de l'Eco-point de Lovens
 - 4.2.1. Rapport de la commission financière
 - 4.2.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.3. Déchetterie de Lentigny - couverture de la place attenante au hangar :
crédit complémentaire
 - 4.3.1. Rapport de la commission financière
 - 4.3.2. Vote du crédit y relatif
5. Reprise des infrastructures du quartier Champ le Devant
6. Règlement scolaire : révision partielle
7. Informations du conseil communal
8. Divers

Le Conseil communal

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2024	Bilan au 31.12.2024
1	ACTIF	24'766'345.78	25'054'048.02
10	Patrimoine financier	4'655'429.44	4'081'488.87
100	Disponibilités et placements à court terme	1'649'390.80	806'583.78
1000	Caisse	3'165.30	3'502.80
1001	Poste	1'619'482.59	774'118.74
1002	Banque	26'742.91	28'962.24
101	Créances	-4'666'203.86	-4'909'232.43
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations envers de	560'783.83	619'027.49
1011	Comptes courants avec tiers	398'626.50	194'583.55
10110.01	Compte courant Etat	287'017.30	97'933.25
10110.02	Débiteurs Paroisse acomptes versés	111'609.20	96'650.30
1012	Créances fiscales	-5'625'412.14	-5'718'957.47
1015	Comptes courants internes	-202.05	-3'886.00
1019	Autres créances		
104	Actifs de régularisations	7'671'842.50	8'183'737.52
1040	Charges de personnel	2'736.30	
1041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	11'707.00	27'327.37
1042	Impôts	7'657'399.20	8'156'410.15
107	Placements financiers à long terme	400.00	400.00
1070	Actions et parts sociales	400.00	400.00
14	Patrimoine administratif	20'110'916.34	20'972'559.15
140	Immobilisations corporelles PA	19'770'506.23	20'657'668.05
1400	Terrains PA	282'645.20	282'645.20
1401	Routes et voies de communications PA	5'176'927.99	5'222'489.05
1403	Autres ouvrages de génie civil PA	7'174'645.48	7'456'027.88
1404	Bâtiments PA	6'838'073.12	7'345'344.79
1405	Forêts PA	29'075.85	29'075.85
1406	Biens meubles	269'138.59	322'085.28
142	Immobilisations incorporelles PA	73'167.74	55'530.19
1420	Logiciels PA	20'320.97	18'581.08
1429	Autres immobilisations incorporelles PA	52'846.77	36'949.11
145	Participations, capital social PA	49'240.00	49'240.00
1454	Participations aux entreprises publiques	49'240.00	49'240.00
146	Subventions d'investissements	218'002.37	210'120.91
1462	Subventions d'investissements aux communes et aux associatio	218'002.37	210'120.91
2	PASSIF	-24'766'345.78	-25'054'048.02
20	Capitaux de tiers	-10'434'588.32	-10'179'377.26
200	Engagements courants	-948'821.64	-1'012'334.91
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestatio	-940'621.64	-1'003'534.91
2002	TVA regroupement		
2006	Dépôts et cautions	-8'200.00	-8'800.00
20060.00	Dépôts de garantie	-8'200.00	-8'800.00
201	Engagements financiers à court terme		
2014	Part à court terme d'engagements à long terme		
204	Passifs de régularisations	-137'123.74	-101'358.98
2040	Charges de personnel	-21.50	-434.40
2041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	-137'102.24	-100'924.58
206	Engagements financiers à long terme	-9'250'904.74	-9'065'683.37
2064	Emprunts reconnaissance de dettes	-6'525'000.00	-6'253'000.00
2068	Subventoins d'investissements	-2'725'904.74	-2'812'683.37
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de	-97'738.20	
2091	Engagements envers les fonds des capitaux de tiers	-97'738.20	
29	Capital propre	-14'331'757.46	-14'874'670.76
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-3'094'966.21	-3'225'676.03
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-3'094'966.21	-3'225'676.03
295	Réserve liée au retraitement (intro. MCH2)	-1'459'372.23	-1'276'950.70
2950	Réserve liée au retraitement	-1'459'372.23	-1'276'950.70
299	Excédent ou découvert du bilan	-9'777'419.02	-10'372'044.03
2990	Résultat annuel		-594'625.01
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-9'777'419.02	-9'777'419.02

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	892'614.88	79'562.70	961'766.81	69'760.00	986'014.57	91'472.60
01	Législatif et exécutif	154'487.55	2'387.80	156'450.00	500.00	149'282.17	3'666.50
011	Législatif	54'575.00	2'387.80	59'955.00	500.00	50'314.94	3'244.75
0110	Législatif	54'575.00	2'387.80	59'955.00	500.00	50'314.94	3'244.75
012	Exécutif	99'912.55		96'495.00		98'967.23	421.75
0120	Exécutif	99'912.55		96'495.00		98'967.23	421.75
02	Services généraux	738'127.33	77'174.90	805'316.81	69'260.00	836'732.40	87'806.10
021	Administration des finances et des contributions	135'677.46	11'136.90	133'505.00	11'000.00	130'115.46	10'272.10
0210	Administration des finances et des contributions	135'677.46	11'136.90	133'505.00	11'000.00	130'115.46	10'272.10
022	Services généraux, Administration	457'634.49	13'005.20	535'465.35	8'900.00	529'359.90	17'876.00
0220	Services généraux, Administration	457'634.49	13'005.20	535'465.35	8'900.00	529'359.90	17'876.00
029	Immeubles administratifs, non mentionnés ailleurs	144'815.38	53'032.80	136'346.46	49'360.00	177'257.04	59'658.00
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	144'815.38	53'032.80	136'346.46	49'360.00	177'257.04	59'658.00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	176'373.10	156'261.50	199'604.25	63'500.00	323'929.66	211'239.40
11	Sécurité publique	50.60		535.75		460.80	
111	Police	50.60		535.75		460.80	
1110	Police	50.60		535.75		460.80	
14	Questions juridiques	82'312.00		82'312.00		80'725.00	
140	Questions juridiques	82'312.00		82'312.00		80'725.00	
1400	Questions juridiques (en général)	82'312.00		82'312.00		80'725.00	
15	Service du feu	88'555.90	58'523.30	110'525.75	62'500.00	87'311.56	60'739.40
150	Service du feu	88'555.90	58'523.30	110'525.75	62'500.00	87'311.56	60'739.40
1500	Service du feu	88'555.90	58'523.30	110'525.75	62'500.00	87'311.56	60'739.40
16	Défense	5'454.60	97'738.20	6'230.75	1'000.00	155'432.30	150'500.00
161	Défense militaire			306.75		42.90	
1610	Défense militaire			306.75		42.90	
162	Défense civile	5'454.60	97'738.20	5'924.00	1'000.00	155'389.40	150'500.00
1620	Défense civile	5'454.60	97'738.20	5'924.00	1'000.00	155'389.40	150'500.00
2	Formation	3'186'783.57	220'645.11	3'288'769.76	201'994.15	3'122'915.15	210'408.31
21	Scolarité obligatoire	2'835'074.27	220'645.11	2'951'965.56	201'994.15	2'804'751.55	210'408.31
211	Ecole primaire I (1H-2H)	178'460.40		182'427.70		171'775.95	
2110	Ecole enfantine	178'460.40		182'427.70		171'775.95	
212	Ecole primaire II (3H-8H)	927'172.72	30'764.26	953'294.51	34'996.00	914'238.50	36'181.61
2120	Ecole primaire	927'172.72	30'764.26	953'294.51	34'996.00	914'238.50	36'181.61
213	Ecole du cycle d'orientation	850'005.00	495.00	859'420.00		808'528.00	90.00
2130	Ecole du cycle d'orientation	850'005.00	495.00	859'420.00		808'528.00	90.00
214	Ecoles de musique	52'780.80		47'634.40		52'898.85	
2140	Ecoles de musique, conservatoire	52'780.80		47'634.40		52'898.85	

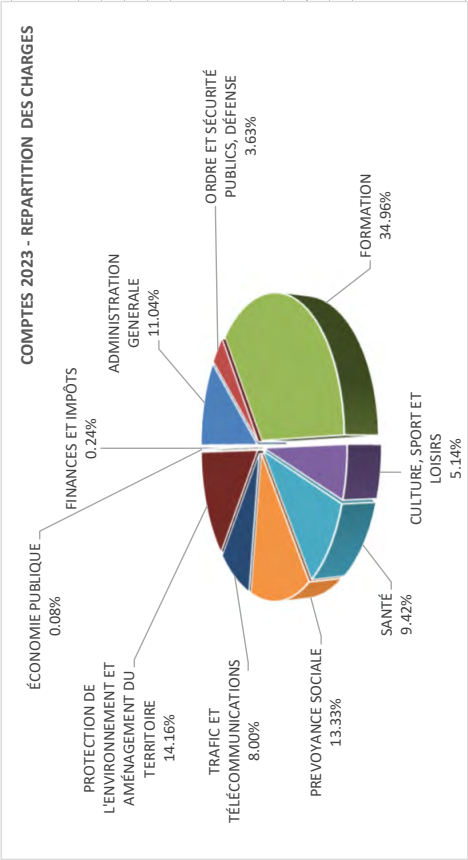
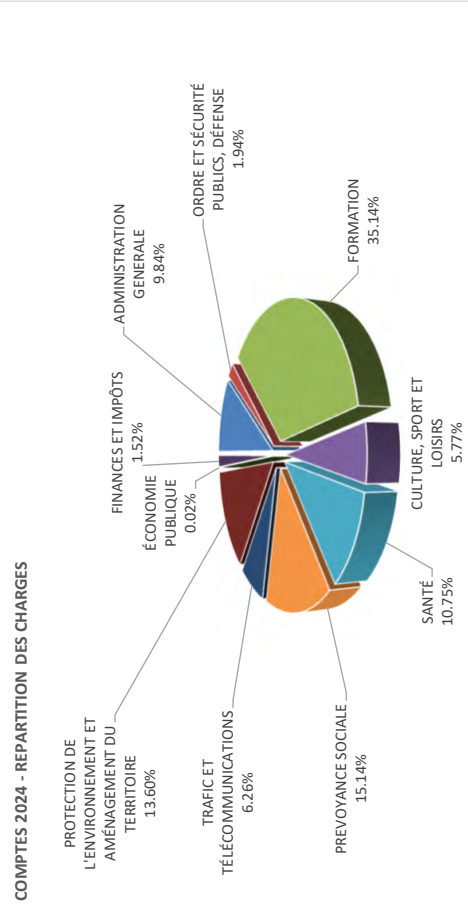
Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
217	Bâtiments scolaires	328'708.23	10'698.15	414'688.75	10'698.15	389'398.65	11'058.30
2170	Bâtiments scolaires	328'708.23	10'698.15	414'688.75	10'698.15	389'398.65	11'058.30
218	Accueil de jour	259'496.40	171'227.85	257'785.00	149'700.00	234'136.65	156'614.25
2180	Structure d'accueil extrascolaire	259'496.40	171'227.85	257'785.00	149'700.00	234'136.65	156'614.25
219	Scolarité obligatoire, administration scolaire	238'450.72	7'459.85	236'715.20	6'600.00	233'774.95	6'464.15
2190	Direction et administration des écoles	23'491.65		27'252.00		22'950.85	
2192	Bibliothèque scolaire	5'832.25		10'958.40		7'605.00	
2193	Manifestations scolaires	8'241.02	6'859.85	8'884.80	6'000.00	7'382.30	6'464.15
2195	Transports scolaires	200'885.80	600.00	189'620.00	600.00	195'836.80	
22	Ecoles spécialisées	327'970.80		311'804.20		294'011.90	
220	Ecoles spécialisées	327'970.80		311'804.20		294'011.90	
2200	Ecoles spécialisées	327'970.80		311'804.20		294'011.90	
23	Formation professionnelle initiale	23'738.50		25'000.00		24'151.70	
230	Formation professionnelle initiale	23'738.50		25'000.00		24'151.70	
2300	Formation professionnelle initiale	23'738.50		25'000.00		24'151.70	
3	Culture, sport et loisirs	523'045.11	64'696.48	526'903.31	35'556.38	459'005.65	35'993.03
32	Culture, autres	48'362.30	1'284.70	49'792.00		53'185.75	1'527.35
321	Bibliothèques et littérature	29'652.00	1'284.70	29'652.00		29'540.00	1'527.35
3210	Bibliothèque publique	29'652.00	1'284.70	29'652.00		29'540.00	1'527.35
322	Musique, chant et théâtre	7'970.00		8'000.00		5'970.00	
3221	Musique, chant et théâtre	7'970.00		8'000.00		5'970.00	
329	Culture, dons, subventions	10'740.30		12'140.00		17'675.75	
3290	Culture, dons, subventions	10'740.30		12'140.00		17'675.75	
34	Sport et loisirs	474'682.81	63'411.78	477'111.31	35'556.38	405'819.90	34'465.68
341	Sport	371'897.39	23'411.78	349'382.50	25'556.38	332'353.89	24'465.68
3410	Sport	371'897.39	23'411.78	349'382.50	25'556.38	332'353.89	24'465.68
342	Loisirs	102'785.42	40'000.00	127'728.81	10'000.00	73'466.01	10'000.00
3420	Loisirs	102'785.42	40'000.00	127'728.81	10'000.00	73'466.01	10'000.00
4	Santé	975'025.45	5'992.75	995'948.90	8'000.00	841'087.15	5'552.30
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	670'407.05		692'043.00		568'919.50	
411	Hôpitaux	9'823.55		8'770.40		8'180.65	
4110	Hôpitaux	9'823.55		8'770.40		8'180.65	
412	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes âgées	660'583.50		683'272.60		560'738.85	
4120	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes âgées	660'583.50		683'272.60		560'738.85	
42	Soins ambulatoires	291'633.30		287'836.40		261'041.70	
421	Soins ambulatoires	273'980.60		259'369.40		233'695.30	
4210	Soins ambulatoires	273'980.60		259'369.40		233'695.30	
422	Services de sauvetage	17'652.70		28'467.00		27'346.40	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4220	Services de sauvetage	17'652.70		28'467.00		27'346.40	
43	Prévention	10'354.80	5'992.75	15'000.00	8'000.00	8'507.05	5'552.30
433	Service médical des écoles	10'354.80	5'992.75	15'000.00	8'000.00	8'507.05	5'552.30
4330	Service médical des écoles	10'354.80	5'992.75	15'000.00	8'000.00	8'507.05	5'552.30
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	2'630.30		1'069.50		2'618.90	
490	Santé publique, non mentionné ailleurs	2'630.30		1'069.50		2'618.90	
4900	Santé publique, non mentionné ailleurs	2'630.30		1'069.50		2'618.90	
5	PREVOYANCE SOCIALE	1'373'444.97	89'244.19	1'294'079.37	116'659.74	1'190'665.66	80'164.39
52	Invalidité	646'295.45		605'118.25		552'655.65	
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	646'295.45		605'118.25		552'655.65	
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	646'295.45		605'118.25		552'655.65	
53	Vieillesse et survivants		1'940.70		1'882.00		1'882.60
531	Assurance-vieillesse et survivants AVS		1'940.70		1'882.00		1'882.60
5310	Assurance-vieillesse et survivants AVS		1'940.70		1'882.00		1'882.60
54	Famille et jeunesse	360'777.07	61'908.49	318'601.07	89'657.74	292'361.81	54'176.79
541	Allocations familiales	11'742.80		13'083.60		10'757.65	
5410	Allocations familiales	11'742.80		13'083.60		10'757.65	
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	12'707.30		15'206.15		14'096.70	
5430	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	12'707.30		15'206.15		14'096.70	
544	Protection de la jeunesse	1'723.50		6'000.00	2'000.00	4'231.85	4'400.00
5440	Protection de la jeunesse (en général)	1'723.50		6'000.00	2'000.00	4'231.85	4'400.00
545	Prestations aux familles	334'603.47	61'908.49	284'311.32	87'657.74	263'275.61	49'776.79
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	198'545.55	3'453.95	141'558.00		151'368.75	1'374.70
5453	Ecole maternelle	136'057.92	58'454.54	142'753.32	87'657.74	111'906.86	48'402.09
55	Chômage	40'718.50		39'183.00		39'183.00	
559	Chômage, non mentionné ailleurs	40'718.50		39'183.00		39'183.00	
5590	Chômage, non mentionné ailleurs	40'718.50		39'183.00		39'183.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	325'653.95	25'395.00	331'177.05	25'120.00	306'465.20	24'105.00
572	Aide matérielle	57'299.65		65'336.60		16'465.95	
5720	Aide matérielle légale	46'829.20		65'336.60		12'607.00	
5721	Aide matérielle à bien plaire	10'470.45				3'858.95	
579	Assistance, non mentionné ailleurs	268'354.30	25'395.00	265'840.45	25'120.00	289'999.25	24'105.00
5790	Assistance, non mentionné ailleurs	268'354.30	25'395.00	265'840.45	25'120.00	289'999.25	24'105.00
6	Trafic et télécommunications	568'118.99	15'474.56	639'268.31	5'661.51	714'799.63	39'167.91
61	Circulation routière	453'068.99	7'726.91	519'364.31	5'161.51	576'702.63	17'442.91
615	Routes communales	453'068.99	7'726.91	519'364.31	5'161.51	576'702.63	17'442.91
6150	Routes communales	453'068.99	7'726.91	519'364.31	5'161.51	576'702.63	17'442.91

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62	Transports publics	115'050.00	7'747.65	119'904.00	500.00	138'097.00	21'725.00
621	Infrastructure de transports publics	18'844.00		17'640.00		18'097.00	
6210	Infrastructure de transports publics	18'844.00		17'640.00		18'097.00	
622	Trafic régional et d'agglomération	89'196.00		102'264.00		92'000.00	
6220	Trafic régional et d'agglomération	89'196.00		102'264.00		92'000.00	
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	7'010.00	7'747.65		500.00	28'000.00	21'725.00
6290	Transports publics, non mentionné ailleurs	7'010.00	7'747.65		500.00	28'000.00	21'725.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'233'453.19	1'097'049.65	1'371'715.98	1'221'310.29	1'264'635.15	1'136'755.12
71	Approvisionnement en eau	562'841.01	562'841.01	559'793.03	559'793.03	570'417.79	570'417.79
710	Approvisionnement en eau	562'841.01	562'841.01	559'793.03	559'793.03	570'417.79	570'417.79
7101	Approvisionnement en eau communal	562'841.01	562'841.01	559'793.03	559'793.03	570'417.79	570'417.79
72	Traitement des eaux usées	310'190.61	310'190.61	423'502.29	423'502.29	329'874.91	329'874.91
720	Traitement des eaux usées	310'190.61	310'190.61	423'502.29	423'502.29	329'874.91	329'874.91
7201	Traitement des eaux usées (communal)	310'190.61	310'190.61	423'502.29	423'502.29	329'874.91	329'874.91
73	Gestion des déchets	200'679.93	200'679.93	207'853.77	207'853.77	211'364.92	211'364.92
730	Gestion des déchets	200'679.93	200'679.93	207'853.77	207'853.77	211'364.92	211'364.92
7301	Gestion des déchets (communale)	200'679.93	200'679.93	207'853.77	207'853.77	211'364.92	211'364.92
74	Aménagements	5'025.40		11'702.00		11'385.30	
741	Corrections de cours d'eau	5'025.40		11'702.00		11'385.30	
7410	Corrections de cours d'eau	5'025.40		11'702.00		11'385.30	
75	Protection des espèces et du paysage	199.00		500.00		8'034.00	
750	Protection des espèces et du paysage	199.00		500.00		8'034.00	
7500	Protection des espèces et du paysage	199.00		500.00		8'034.00	
77	Protection de l'environnement, autres	31'667.01	3'061.20	50'855.54	5'161.20	22'048.84	6'362.00
771	Cimetières, crématoires	31'667.01	3'061.20	50'855.54	5'161.20	22'048.84	6'362.00
7710	Cimetières, crématoires	31'667.01	3'061.20	50'855.54	5'161.20	22'048.84	6'362.00
79	Aménagement du territoire	122'850.23	20'276.90	117'509.35	25'000.00	111'509.39	18'735.50
790	Aménagement du territoire	122'850.23	20'276.90	117'509.35	25'000.00	111'509.39	18'735.50
7900	Aménagement du territoire	122'850.23	20'276.90	117'509.35	25'000.00	111'509.39	18'735.50
8	Economie publique	2'102.50		10'252.00		7'425.15	
81	Agriculture	230.10		862.00		256.00	
811	Administration, exécution et contrôle	230.10		862.00		256.00	
8110	Administration, exécution et contrôle	230.10		862.00		256.00	
82	Sylviculture	1'872.40		9'390.00		7'169.15	
820	Sylviculture	1'872.40		9'390.00		7'169.15	
8200	Sylviculture	1'872.40		9'390.00		7'169.15	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	Finances et impôts	137'850.88	7'934'510.71	49'460.00	7'209'141.53	21'489.50	7'341'538.34
91	Impôts	84'826.16	7'099'508.10	30'290.00	6'392'824.00	2'292.15	6'490'590.02
910	Impôts	84'826.16	7'099'508.10	30'290.00	6'392'824.00	2'292.15	6'490'590.02
9100	Impôts communaux ordinaires	84'540.16	6'402'615.95	30'000.00	5'761'824.00	2'000.15	5'691'847.72
9101	Impôts communaux spéciaux	286.00	696'892.15	290.00	631'200.00	292.00	798'742.30
93	Péréquation financière intercommunale		455'896.00		455'896.00		478'963.00
930	Péréquation financière intercommunale		455'896.00		455'896.00		478'963.00
9300	Péréquation financière intercommunale		455'896.00		455'896.00		478'963.00
95	Parts aux recettes, autres	3'837.50	153'500.20	3'670.00	147'000.00	3'675.80	147'032.20
950	Parts aux recettes sans affectation, autres	3'837.50	153'500.20	3'670.00	147'000.00	3'675.80	147'032.20
9500	Parts aux recettes sans affectation, autres	3'837.50	153'500.20	3'670.00	147'000.00	3'675.80	147'032.20
96	Administration de la fortune et des dettes	49'187.22	42'492.28	15'500.00	31'000.00	15'521.55	41'921.04
961	Intérêts	49'187.22	42'492.28	15'500.00	31'000.00	15'521.55	41'921.04
9610	Intérêts	49'187.22	42'492.28	15'500.00	31'000.00	15'521.55	41'921.04
97	Redistributions		692.60				610.55
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		692.60				610.55
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO3		692.60				610.55
99	Postes non ventilables		182'421.53		182'421.53		182'421.53
990	Postes non ventilables		182'421.53		182'421.53		182'421.53
9900	Postes non ventilables		182'421.53		182'421.53		182'421.53
	TOTALISATION	9'068'812.64	9'663'437.65	9'337'768.69	8'931'583.60	8'931'967.27	9'152'291.40
	Résultat	594'625.01			406'185.09	220'324.13	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	892'614.88	79'562.70	961'766.81	69'760.00	986'014.57	91'472.60
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	176'373.10	156'261.50	199'604.25	63'500.00	323'929.66	211'239.40
2	FORMATION	3'186'783.57	220'645.11	3'288'769.76	201'994.15	3'122'915.15	210'408.31
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	523'045.11	64'696.48	526'903.31	35'556.38	459'005.65	35'993.03
4	SANTÉ	975'025.45	5'992.75	995'948.90	8'000.00	84'1087.15	5'552.30
5	PREVOYANCE SOCIALE	1'373'444.97	89'244.19	1'294'079.37	116'659.74	1'190'665.66	80'164.39
6	TRAFFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	568'118.99	15'474.56	639'268.31	5'661.51	714'799.63	39'167.91
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'233'453.19	1'097'049.65	1'371'715.98	1'221'310.29	1'264'635.15	1'136'755.12
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	2'102.50		10'252.00		7'425.15	
9	FINANCES ET IMPÔTS	137'850.88	7'934'510.71	49'460.00	7'209'141.53	21'489.50	7'341'538.34
	TOTALISATION	9'068'812.64	9'663'437.65	9'337'768.69	8'931'583.60	8'931'967.27	9'152'291.40
	RÉSULTAT	594'625.01			406'185.09	220'324.13	



Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE	6'950.85		19'000.00		66'485.95	
02	Services généraux	6'950.85		19'000.00		66'485.95	
022	Services généraux, Administration	6'950.85		19'000.00		525.00	
0220	Services généraux, Administration	6'950.85		19'000.00		525.00	
0220.5200.00	Logiciels	6'950.85		19'000.00		525.00	
029	Immeubles administratifs, non mentionnés ailleurs					65'960.95	
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs					65'960.95	
0290.5040.10	Bâtiment administratif : chauffage					65'960.95	
2	Formation	50'046.00		109'396.00	21'396.00	113'182.65	24'600.00
21	Scolarité obligatoire	50'046.00		109'396.00	21'396.00	113'182.65	24'600.00
217	Bâtiments scolaires	50'046.00		109'396.00	21'396.00	113'182.65	24'600.00
2170	Bâtiments scolaires	50'046.00		109'396.00	21'396.00	113'182.65	24'600.00
2170.5040.00	Ecole de Lentigny	8'616.00				69'466.40	
2170.5040.10	Ecole caméléon : changement de luminaires					43'716.25	
2170.5040.20	Ecole caméléon : installation de panneaux photovoltaïques	41'430.00		109'396.00			
2170.6300.00	Subventions fédérales				21'396.00		
2170.6310.00	Subventions cantonales						24'600.00
3	Culture, sport et loisirs	275'253.85	40'500.00	502'020.00	80'700.00	15'329.45	
34	Sport et loisirs	275'253.85	40'500.00	502'020.00	80'700.00	15'329.45	
341	Sport	188'028.15	40'500.00	304'020.00	80'700.00	15'329.45	
3410	Sport	188'028.15	40'500.00	304'020.00	80'700.00	15'329.45	
3410.5030.00	Terrain de football Lentigny - changement éclairage	146'254.80		135'000.00		15'329.45	
3410.5040.00	Salle polyvalente : modifications intérieures	6'718.35					
3410.5040.20	Salle polyvalente : instal. de panneaux photovoltaïques	35'055.00		169'020.00			
3410.6300.00	Subventions fédérales				40'200.00		

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
3410.6360.00	Subvention entreprises à but non lucratif		40'500.00		40'500.00		
342	Loisirs	87'225.70		198'000.00			
3420	Loisirs	87'225.70		198'000.00			
3420.5030.00	Aménagements des places jeux	87'225.70		198'000.00			
5	PREVOYANCE SOCIALE	728'739.70		800'000.00		309'932.98	
54	Famille et jeunesse	728'739.70		800'000.00		309'932.98	
545	Prestations aux familles	728'739.70		800'000.00		309'932.98	
5453	Ecole maternelle	728'739.70		800'000.00		309'932.98	
5453.5040.00	Ecole d'Onnens - rénovation et adaptation	728'739.70		800'000.00		309'932.98	
6	Trafic et télécommunications	125'635.05		321'000.00		890'573.24	
61	Circulation routière	125'635.05		321'000.00		890'573.24	
615	Routes communales	125'635.05		321'000.00		890'573.24	
6150	Routes communales	125'635.05		321'000.00		890'573.24	
6150.5010.13	LE Réfection de la route de Chaffeuru crédit d'étude	23'567.75		9'000.00		376.95	
6150.5010.14	LO route du Chêne - La Buchille (centre village LO)	72'672.35		300'000.00		662'510.49	
6150.5010.15	LE Routes quartier En Bumin	-10'730.00				76'373.15	
6150.5010.16	LE route de la Poste	17'964.05		12'000.00		49'605.15	
6150.5010.61	Modérateur de trafic	22'160.90					
6150.5010.81	Eclairage public					101'707.50	
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	215'183.35	232'115.50	1'067'000.00		520'553.50	78'598.40
71	Approvisionnement en eau	215'057.35	76'905.90	769'000.00		296'989.45	33'181.60
710	Approvisionnement en eau	215'057.35	76'905.90	769'000.00		296'989.45	33'181.60
7101	Approvisionnement en eau communal	215'057.35	76'905.90	769'000.00		296'989.45	33'181.60
7101.5031.00	Adduction d'eau Route du Chêne - La Buchille LO	545.25				21'408.95	
7101.5031.01	Adduction d'eau quartier de la Briqueterie LE	89'420.35		110'000.00		600.05	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
7101.5031.02	Adduction d'eau conduite Lentigny - Corserey			95'000.00			
7101.5031.03	Adduction d'eau quartier en Chenaux Lovens	77'448.25		340'000.00		168'430.70	
7101.5031.04	Adduction d'eau route de la Poste LE					4'237.80	
7101.5031.50	Démolition des anciens réservoirs	7'982.00		90'000.00			
7101.5031.51	Réseau d'eau : mise en conformité	5'900.00		100'000.00		102'311.95	
7101.5031.52	Adduction d'eau - création trop-plein LO	33'761.50		34'000.00			
7101.6340.00	Subvention ECAB		4'600.00				
7101.6370.00	Taxes de raccordement		72'305.90				33'181.60
72	Traitement des eaux usées	126.00	155'209.60	298'000.00		223'564.05	45'416.80
720	Traitement des eaux usées	126.00	155'209.60	298'000.00		223'564.05	45'416.80
7201	Traitement des eaux usées (communal)	126.00	155'209.60	298'000.00		223'564.05	45'416.80
7201.5032.01	Evacuation des eaux Route du Chêne - La Buchille LO			250'000.00		213'738.15	
7201.5032.03	Evacuation des eaux route de la Poste LE	126.00		48'000.00		9'825.90	
7201.6370.00	Taxes de raccordement		155'209.60				45'416.80
9	Finances et impôts					-1'916'057.77	-103'198.40
99	Postes non ventilables					-1'916'057.77	-103'198.40
999	Clôture					-1'916'057.77	-103'198.40
9990	Clôture					-1'916'057.77	-103'198.40
9990.5900.00	Report charges investissements					-1'916'057.77	
9990.6900.00	Report produits investissements						-103'198.40
	TOTALISATION	1'401'808.80	272'615.50	2'818'416.00	102'096.00		
	Résultat		1'129'193.30		2'716'320.00		

3. Compte de résultats et compte des investissements 2024

Le compte de résultats 2024 boucle avec un bénéfice de CHF 594'625.01 pour un total de charges de CHF 9'068'812.64 et un total de revenus de CHF 9'663'437.65. Le budget prévoyait un déficit de CHF 406'185.09.

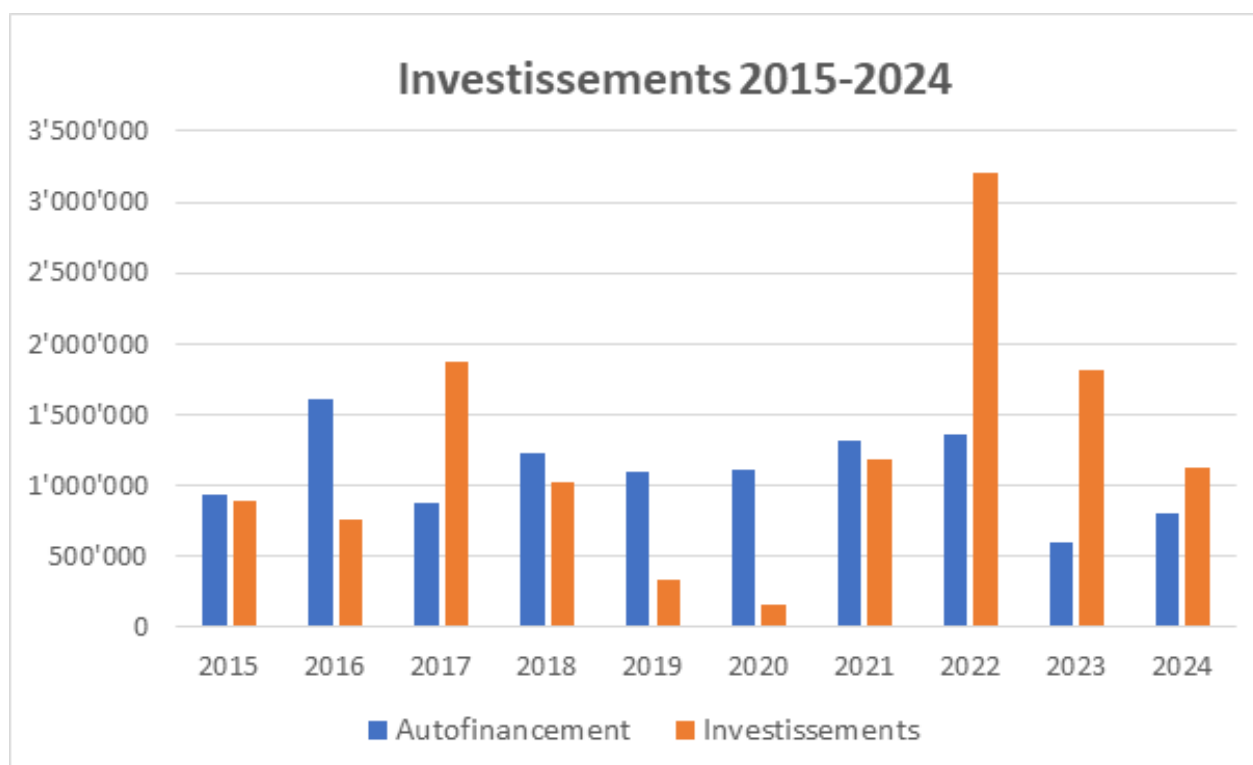
Le total des charges du compte de résultats est inférieur de CHF 268'956.05 (-2.9%) aux charges budgétées pour cet exercice. Cependant le total des revenus est lui supérieur de CHF 731'854.05 (+8.2%).

Vous trouverez à la page suivante des explications sur les principaux écarts, chapitre par chapitre. Aussi n'hésitez pas à consulter le détail des comptes sur le site internet de la commune. Le conseil communal se tient très volontiers à disposition pour tout complément d'information.

Pour des questions précises merci de les envoyer par écrit à commune@labrillaz.ch ou à l'adresse : Commune de La Brillaz, Route d'Onnens 11, 1745 Lentigny d'ici au 20 mai, afin que nous puissions vous répondre lors de l'assemblée du 26 mai.

Concernant les investissements, comme vous le démontre le graphique suivant, après une année record en 2022, nous retrouvons des chiffres légèrement inférieurs à 2023 avec un solde de dépenses de CHF 1'129'193.-.

Le conseil communal invite l'Assemblée communale à accepter les comptes 2024 qui présentent un total des charges de CHF 9'068'812.64 et un total de revenus de CHF 9'663'437.65 pour un bénéfice de CHF 594'625.01.



Commentaires détaillés sur les principales différences significatives entre les comptes et le budget du compte de résultats 2024, par chapitre.

02 Services généraux (CHA -8.44%)

Charges inférieures de CHF 67'189.- dues essentiellement à une diminution des frais de traitement du personnel administratif (- CHF 11'740.-) et une diminution au niveau des achats de logiciels et de licences (-CHF 43'620.-). Augmentation des honoraires de conseillers externes pour l'étude du nouveau bâtiment de l'AES refusé par l'assemblée communale (CHF 16'972.-).

15 Service du feu (CHA -6.36%)

Charges inférieures de CHF 21'969.- suite aux demandes d'exonération plus nombreuses des étudiants ainsi qu'à une rétrocession du Réseau Santé Sarine pour l'année 2023.

16 Défense

Suite au versement en 2023 de la réserve communale pour les abris PC à la réserve cantonale, il restait un solde de CHF 97'738.20. Ce solde est dissout en 2024 et comptabilisé en revenu.

212 Ecole primaire II (3H-8H) (CHA -2.74% REV -12.09%)

Des charges dans l'ensemble inférieures de CHF 26'121.- par rapport au budget, mais tout de même supérieures aux comptes 2023 de CHF 12'934.-.

217 Bâtiments scolaires (CHA -20.73%)

Charges inférieures de CHF 85'980.- dues aux frais moins importants que budgétés pour l'énergie ainsi que des amortissements nuls pour les investissements non encore terminés selon les nouvelles règles MCH2.

218 Accueil de jour (CHA +0.66% REV +14.38%)

L'augmentation de la fréquentation de l'AES n'a pas eu d'influence sur les charges budgétées, par contre les revenus ont nettement augmenté (augmentation de la participation des parents aux frais de garde de CHF 16'169.-). Par rapport aux comptes 2023, cette augmentation est identique entre les

charges et les produits avec environ 10% d'augmentation.

22 Ecoles spécialisées (CHA +5.18%)

Augmentation de CHF 16'220.- de notre participation aux charges cantonales pour l'aide aux personnes en situation de handicap.

34 Sport (REV +78.34%)

Versement extraordinaire d'une contribution de CHF 30'000.- par le comité d'organisation du 34ème Giron des musiques de La Brillaz 2023. Cette somme servira à financer la création d'une place de pique-nique à disposition de la population à la cabane forestière de Lovens. Elle sera réalisée dans le courant de l'année 2025.

41 Hôpitaux, établissements médico-sociaux (CHA -3.13%)

Charges pour le subventionnement des frais d'accompagnement en EMS inférieures de CHF 20'995.- par rapport au budget, mais supérieures de CHF 33'089.- aux comptes 2023.

52 Invalidité (CHA +6.8%)

Charges pour l'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées inférieures de CHF 41'177.- par rapport au budget et de CHF 93'639.- par rapport aux comptes 2023.

54 Famille et jeunesse (CHA +13.24% REV -30.95%)

Charges supérieures de CHF 42'176.- par rapport au budget dues essentiellement à l'augmentation consécutive de la subvention aux crèches et garderies (+ CHF 51'886.-). Revenus inférieurs de CHF 27'749.- dus à la baisse de fréquentation de l'école maternelle (- CHF 16'764.-) et au retard par rapport au planning pour l'ouverture de la crèche (Loyer - CHF 14'000.-).

61 Circulation routière (CHA -12.76%)

Diminution de CHF 66'295.- due à une baisse de l'amortissement liée aux règles MCH2 (- CHF 81'231.-). Augmentation cependant de l'entretien des routes (+ CHF 9'387.-) et des intérêts des dettes (+ CHF 17'083.-).

72 Traitement des eaux usées (CHA -26.76% REV -26.76%)

Charges et revenus inférieurs de CHF 113'311.- dus essentiellement à la diminution des recettes de la taxe d'utilisation (- CHF 44'756.-). Au vu des réserves importantes liées à ce poste le tarif de la taxe d'utilisation a été abaissé sur décision du conseil communal. Diminution également des amortissements planifiés (- CHF 25'738.-), des frais de réparation à la STEP de Pensier (- CHF 19'538.-) et des frais de réparations des collecteurs (- CHF 13'536.-). Suite à la signature d'une convention les recettes liées à la participation de la commune d'Autigny pour le quartier de la Briqueterie sont intégrées maintenant dans les taxes de base. Revenu exceptionnel de CHF 13'165.- lié au remboursement du solde des frais d'exploitation 2023 pour la STEP de Pensier.

77 Protection de l'environnement, autres (CHA -37.73 %)

Charges inférieures de CHF 19'188.- dues essentiellement à des frais moins élevés que prévus pour le cimetière.

**91 Impôts (REV + 10.23 %)**

Augmentations du revenu total des impôts de CHF 706'684.-.

Augmentation de l'impôt des personnes physiques pour 2024 (revenu + CHF 400'000.-, fortune + CHF 65'000.-) par rapport au budget. Grande différence aussi par rapport aux comptes 2023 (revenu + CHF 450'000.- et fortune + CHF 80'000.-). Différence assez importante aussi pour les années précédentes (revenu - CHF 26'179.- et fortune + CHF 75'603.-).



L'impôt sur les prestations en capital est supérieur de CHF 118'110.- par rapport au budget et de CHF 96'249.- par rapport aux comptes 2023.

Augmentation de CHF 26'082.- pour la contribution immobilière et de CHF 93'446.- de l'impôt sur les mutations, mais diminution de CHF 53'758.- pour l'impôt sur les gains immobiliers.

96 Administration de la fortune et des dettes

Charges supérieures de CHF 38'846.- pour les intérêts rémunératoires dues à des décomptes finaux d'impôts en notre défaveur de plusieurs gros contribuables. Revenu des intérêts moratoires des impôts supérieur au budget (+ CHF 10'495.-), mais identique aux comptes 2023.

4.1. Parcs publics : arborisation de la place de loisirs à l'arrière de l'Ecole 1901

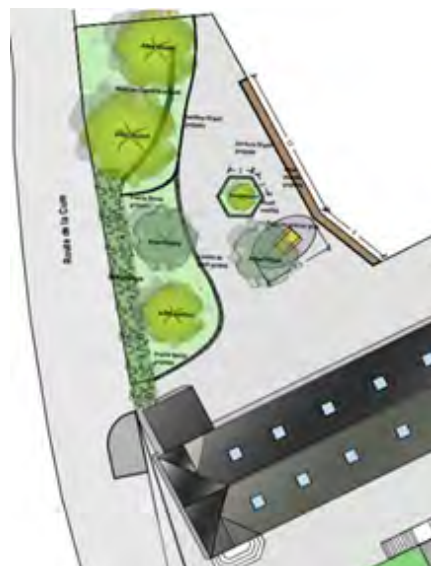
La place de loisirs à l'arrière de l'Ecole 1901 se situe au centre du village de Lentigny. Autrefois animés par des jeux d'enfants, cette place a vu les équipements de loisirs disparaître il y a plusieurs années. Aujourd'hui, elle souffre d'un manque de verdure et de convivialité, ce qui limite son utilisation par les habitants et habitantes du village.

Conscient de l'importance de cet espace pour la communauté, le conseil communal propose une revitalisation.

Le but de cet investissement est de transformer la place en un lieu convivial, un point de rencontre pour les habitants et habitantes de tous âges. Il est envisagé d'aménager des parties ombragées où les personnes pourront se rassembler, discuter et profiter de moments de détente. De plus, l'ajout de verdure, avec des arbres, des fleurs et des espaces verts, contribuera à créer une atmosphère agréable et accueillante.

Le conseil communal vous présente l'investissement suivant :

- ❖ Plantation le long du mur nord (petits arbres en espalier).
- ❖ Aménagement de la bordure et du talus avec arborisation pour créer des îlots de fraîcheur.
- ❖ Remise à niveau des pavés.
- ❖ Revitalisation de la zone centrale et aménagement du coin pic-nic (arborisation et prairie fleurie).



Le coût total de cette réalisation s'élève à TTC CHF 35'000.- se répartissant de la manière suivante :

Installation du chantier	CHF 1'800.-
Plantation le long du mur nord	CHF 6'780.-
Bordure et talus	CHF 8'891.-
Mise à niveau des pavés	CHF 1'452.-
Zone centrale	CHF 3'158.-
Arborisation et prairie fleurie	CHF 9'036.-
<i>Total HT</i>	<i>CHF 31'117.-</i>
Total TTC	CHF 33'637.-
Arrondi	CHF 35'000.-

Le financement se fera par la trésorerie communale. L'amortissement de 10 % se monte à CHF 3'500.- soit une charge supplémentaire dès l'année qui suivra la fin des travaux.

Le conseil communal vous invite à accepter l'investissement à TTC CHF 35'000.- pour l'arborisation de la place de loisirs à l'arrière de l'Ecole 1901.

4.2. Déchetterie - aménagement de l'Eco-point de Lovens

Depuis avril 2023, la déchetterie de Lovens est organisée en Eco-point en libre-service. Avec une augmentation constante de son utilisation et la grande satisfaction des usagers, un réaménagement est nécessaire au niveau du sol actuellement en gravier gras.

Un revêtement bitumeux pour la place de parc ainsi qu'un bétonnage de l'Eco-point est nécessaire afin d'y faciliter l'accès, notamment pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que pour le chargement et déchargement des bennes.

Le site ne disposant actuellement pas d'alimentation en électricité, des travaux sont prévus avant la pose du revêtement, en prévision d'une utilisation future (portail électrique, compacteur papier, éclairage, ...).

Le coût estimé des transformations est de CHF 87'895.- HT.

Détails de l'investissement :

Aménagement place Eco-point	CHF 61'895.- HT
Fourniture et pose de rails de guidage	CHF 5'000.- HT
Préparation installations électriques futures	CHF 11'000.- HT
Divers et imprévus	CHF 10'000.- HT

Le financement est prévu par la trésorerie communale. Le taux d'amortissement est de 3 %.

Le conseil communal propose à l'Assemblée communale d'approuver un crédit d'investissement de CHF 87'895.- HT pour le réaménagement de l'Eco-point de Lovens et la pose d'un revêtement bitumeux sur la place de parc.



4.3. Déchetterie de Lentigny - couverture de la place attenante au hangar crédit complémentaire

En décembre 2024, un crédit d'investissement de CHF 60'346.50 TTC (CHF 55'824,70 HT) a été accepté par l'assemblée communale pour la couverture de la place à côté du hangar à la déchetterie de Lentigny.

Lors de l'établissement des plans, l'entreprise mandatée pour la réalisation des travaux a constaté que les éléments métalliques ne permettent pas de fonder la nouvelle construction sur ces bases, comme prévu initialement.

Après une vision locale, une proposition a été faite de scier les piliers métalliques existants et de repartir avec une structure bois depuis le sol.

Dans le 1er projet, l'entrée de ce nouvel hangar était prévue de rester sans protection. Afin d'assurer une utilisation plus fonctionnelle et de protéger le matériel entreposé des intempéries, une porte enroulable est prévue en supplément.

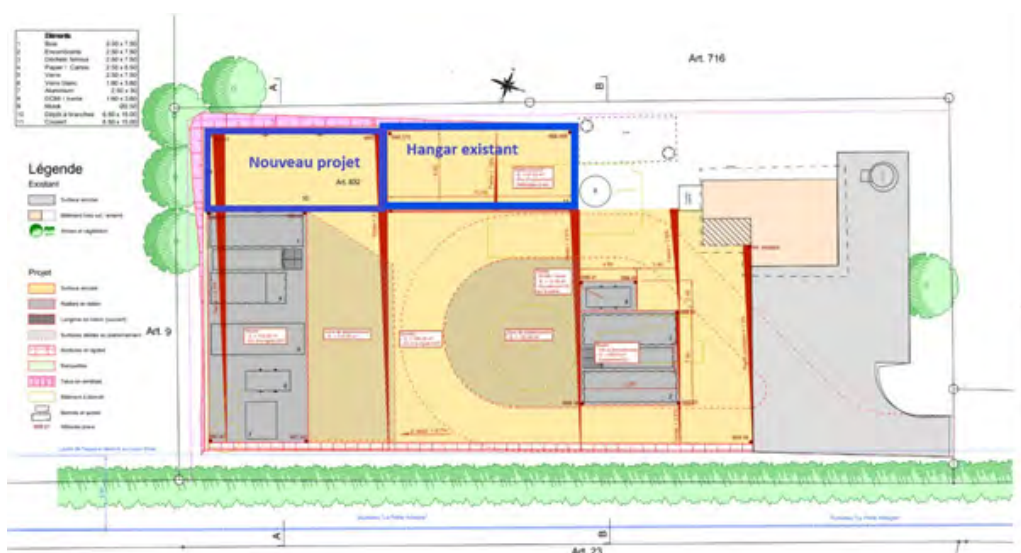
Afin d'utiliser au mieux ce nouvel espace, les installations électriques (lumières et prises) seront prolongées depuis l'ancien hangar ainsi qu'un accès direct par une porte de service.

Travaux additionnels prévus :

• Mise en place structure bois depuis le sol	CHF 8'183.60 HT
• Ouverture porte de service depuis le hangar existant	CHF 3'004.95 HT
• Installations électriques	CHF 3'451.45 HT
• Installation d'une porte électrique	CHF 10'460.00 HT
• Divers frais pour mise à l'enquête	CHF 7'000.00 HT
• Divers et imprévus	CHF 5'000.00 HT

Total du crédit additionnel : CHF 37'100.- HT. Le financement est prévu par la trésorerie communale, avec un taux d'amortissement de 3 %.

Le conseil communal propose à l'Assemblée communale d'approuver un crédit additionnel d'investissement de CHF 37'100.- HT pour couvrir la place à côté du hangar de la déchetterie de Lentigny.



5. Reprise des infrastructures du quartier Champ le Devant

Les discussions concernant la reprise de ces infrastructures ont été initiées il y a plusieurs années, sans aboutir à une conclusion. Grâce à la formation d'un comité de propriétaires, elles ont pu reprendre et, après plusieurs ajustements, aboutir à une solution satisfaisante.

Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour soumettre cette reprise au vote des citoyens. Un rapport détaillé vous sera présenté lors de l'assemblée communale.

Il est important de souligner qu'à court et moyen termes, cette reprise n'entraînera aucun coût pour la commune.

Le conseil communal vous invite à soutenir cette démarche et à accepter la reprise des infrastructures du quartier Champ le Devant à Lovens.



**PROFITEZ
DES PAGES DE
L'INFORMATION COMMUNALE
POUR FAIRE CONNAITRE
VOTRE ACTIVITE OU VOS PRODUITS**

Insertion
d'annonces publicitaires
possible dès la prochaine édition

Renseignements auprès de l'administration communale
Brigitte Eltschinger – 026 477 99 73
b.eltschinger@labrillaz.ch

6. Règlement scolaire : révision partielle

Le conseil des parents est une commission communale obligatoire, dont la composition et l'organisation sont réglées par le règlement scolaire de la commune.

Actuellement, le conseil des parents, qui participe activement à la vie scolaire, est composé de 7 membres : 4 parents, une représentante du corps enseignant, le directeur d'établissement et la conseillère communale en charge.

Cela étant, afin que les deux écoles soient représentées et que les divers événements organisés et éléments discutés puissent trouver un écho dans les deux bâtiments, il a été demandé de permettre à un·e enseignant·e par bâtiment de participer au conseil des parents. Une augmentation du nombre de parents est en conséquence également nécessaire afin de respecter les dispositions supérieures en vigueur prévoyant une majorité de parents dans la composition du conseil des parents.

Le Conseil communal a soutenu cette demande et propose par conséquent à l'Assemblée d'adapter le règlement scolaire comme suit :

Art. 9 - Conseil des parents, al. 1 et 4 (modifié)

1 Le conseil des parents se compose de 5 membres, parents d'élèves, nommés par le Conseil communal pour une période de 3 ans.

2 La mise au concours se fait, soit :

- par une information dans le bulletin d'information de l'école ou
- par une lettre aux parents
- et sur le site internet de l'école.

Les parents intéressés à faire partie du conseil des parents s'inscrivent auprès de l'administration communale selon les modalités de la mise au concours.

3 Le Conseil communal choisit les membres sur préavis du ou de la directeur/trice d'école en tenant compte dans la mesure du possible d'une représentativité des villages, des degrés de scolarité, de la variété de la représentation. A profil égal, le choix se fait d'abord par ordre d'inscription et ensuite par tirage au sort.

▫ Le corps enseignant est représenté par deux personnes désignées par leurs pairs pour une année scolaire, représentant chacune une école (Caméléon et 1901).

▫ Le ou la directeur/trice d'école et le ou la Conseiller/ère communal/e, responsable des écoles, participent au conseil des parents.

En outre, les dispositions finales doivent conséquemment être modifiées comme suit :

Art. 17 - dispositions finales, al. 2 (modifié)

2 Le présent règlement entre en vigueur le 1er août 2018, sous réserve de son approbation par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport. Les modifications approuvées du 7 décembre 2020 entrent en vigueur avec effet au 1er août 2020. Les modifications approuvées du 26 mai 2025 entrent en vigueur avec effet au 1er juin 2025.

Le Conseil communal invite l'Assemblée communale à accepter la modification de l'art. 9 al. 1 et 4 et de l'art. 17 al. 2 du règlement scolaire. Le règlement sera ensuite transmis à la Direction de la formation et des affaires culturelles pour approbation et pourra ainsi entrer en vigueur.

Le Conseil communal

	Oberson Bernard Syndic	Présidence du conseil communal et des assemblées communales, Relations publiques, Communication, Finances, Gestion des déchets, Militaire, Protection civile, ORCOC
	Chammartin Auer Christine Vice-syndique	Administration, Personnel, Bâtiments communaux, Parcs publics
	Chappuis Thomas Conseiller communal	Adduction d'eau, AESO, Evacuation des eaux, STEP, AESC, Correction des eaux et endiguement
	Jordan Yvan Conseiller communal	Aménagement du territoire, Constructions, Energie, Police du feu, Nouvelle mensuration
	Krattinger Alexandre Conseiller communal	Routes, Mobilité, Agriculture, Forêts, Parchets communaux, Protection de la nature
	Menétrey Lucie Conseillère communale	Cercle scolaire, Cycle d'orientation, SLPPi, AES, BRA, Ecole maternelle, Petite enfance, Cimetières
	Rey Michel Conseiller communal	Affaires sociales, Santé, Prévoyance sociale, Naturalisations, Culture, Conservatoire, Justice et Police, Service du feu

RAPPORT SUR INVESTISSEMENT

Décompte final

Correction des eaux sur la route de la Poste à Lentigny

Le montant total dépensé s'élève à CHF 86'085,55, soit CHF 33'914.40 de moins que l'investissement approuvé par l'Assemblée communale.

Lors de l'assemblée communale du 16 mai 2022, un crédit d'investissement de CHF 120'000.- avait été validé afin de résoudre des problèmes d'inondations.

Les problèmes d'inondations ont été résolus. Cependant, lors des travaux, il a été constaté que la conduite d'eau potable était en mauvais état. En conséquence, la réfection complète de la route n'a pas été réalisée, car des travaux futurs devront être planifiés. Par ailleurs, la présence imprévue de molasse dans le sol a entraîné des coûts supplémentaires.

* * * * *

Déménagement du conseil communal à Lovens

Le conseil communal a quitté ses locaux situés au rez-de-chaussée de l'administration communale à Lentigny pour emménager dans l'ancienne Ecole de Lovens, dans l'appartement du 2ème étage.

Ce déménagement a été décidé afin d'augmenter la capacité d'accueil de l'accueil extrascolaire (AES).

Depuis le 28 avril 2025, le conseil communal s'est installé à Lovens où il bénéficie d'une salle du conseil et de 2 salles de séances. Le conseil communal occupera ses locaux pendant plusieurs années.

Ainsi, l'AES peut accueillir jusqu'à 36 enfants le midi et l'après-midi de manière pérenne, contre 27 précédemment.

Il dispose actuellement, en plus de ses locaux historiques, de la salle située au rez-de-chaussée de l'administration communale. Les baies vitrées ont été rendues opaques afin d'éviter l'effet « aquarium ».

Les enfants bénéficient d'un plus grand espace pour les repas, les jeux, les bricolages et toutes les autres activités mises en place par le personnel de l'AES pour rendre leur séjour agréable.

Le conseil communal se réjouit de ce développement.



Salle polyvalente : situation actuelle

Lors de l'assemblée communale du 27 mai 2024, les citoyens et citoyennes ont accepté un crédit d'investissement d'un montant de CHF 115'000.- destiné à la création d'une paroi de compartimentage au rez-de-chaussée dans la partie foyer. Ce projet visait à aménager un nouvel espace habitable, permettant d'accueillir 50 personnes supplémentaires.

Le conseil communal a choisi de poursuivre l'étude du compartimentage du foyer et des travaux dans la salle polyvalente. Par conséquent, les travaux initialement prévus dans le foyer sont temporairement suspendus. De ce fait, le foyer demeure une voie d'évacuation, comme cela est le cas jusqu'à présent.

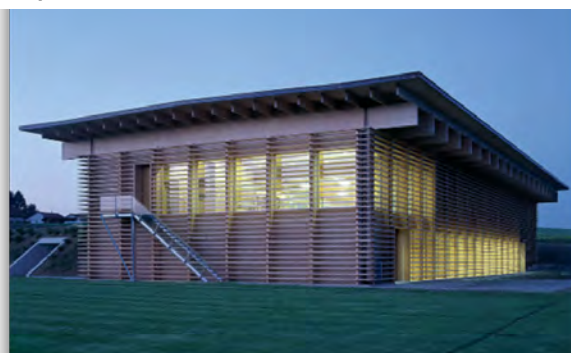
Le conseil communal tient à rappeler qu'aucun matériel, tel que tables, chaises ou chauffe-plats, ne peut être installé lors des manifestations.

La capacité de la salle polyvalente reste également inchangée par rapport à aujourd'hui, soit :

- Salle Mora : 100 personnes debout et 60 personnes assises.
- Salle de gym : 800 personnes debout et 432 places assises.
- Scène : 50 personnes debout et 50 personnes assises.

Ce qui équivaut à une capacité totale de la salle polyvalente de 950 personnes debout et 542 personnes assises.

Le conseil communal vous remercie de votre compréhension.



Rappel concernant le respect du voisinage

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres appareils motorisés est autorisée uniquement durant les plages horaires suivantes :

En semaine : de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.

Le samedi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dimanche et les jours fériés : leur usage est strictement interdit.



Merci de bien vouloir respecter ces horaires afin de préserver la tranquillité et le bien-être de tous.

Pumptrack

La commune de La Brillaz mettra à disposition un pumptrack mobile sur le parking devant la salle polyvalente de Lentigny. Ce circuit, composé de bosses et de virages surélevés, est destiné à pratiquer du vélo, du roller, de la trottinette et du skateboard. Il sera disponible du 20 mai au 15 juin prochain.

Informations et conseils d'utilisation

- Accès libre à tous.
- Priorité accordée aux écoles durant les heures de classe.
- Utilisation à vos risques et périls.
- Respect mutuel entre usagers.
- Port du casque obligatoire.

Les conditions d'utilisation seront affichées sur place.



Fondation Mora de Lentignié

La fondation a pour but d'aider « les pauvres de l'ancien baillage de Montagny », à savoir « tous les pauvres bourgeois des communes de Lentigny, Corserey, Lovens, Noréaz, Ponthaux, Chandon, Léchelles, Montagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, Mannens et Grandsivaz, Russy, Dompierre, Domdidier et Gletterens, ayant leur domicile dans ces communes, à apprendre des arts et des métiers ».

Par testament du 23 janvier 1768, Monsieur le Curial de Lentignié a légué sa fortune dans le but nommé ci-dessus. Ainsi la Fondation Mora de Lentignié perpétue la volonté du testateur en attribuant chaque année une ou plusieurs bourses aux bourgeois des communes précitées ayant obtenu durant l'année écoulée un certificat fédéral de capacité ou un diplôme de fin d'apprentissage.

Dès lors, le conseil communal vous rappelle que les bourgeois de la commune qui ont obtenu ou obtiendront un CFC ou un diplôme de fin d'apprentissage en 2024 ou 2025 peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale jusqu'au 30 septembre 2025. Les personnes ayant fait une école ou le collège ne peuvent pas bénéficier de cette bourse. A titre indicatif, le montant de la bourse payée par jeune se situe entre CHF 100.00 et CHF 200.00.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Mesdames Lucie Menétrey, 079 127 08 60 ou Brigitte Eltschinger 026 477 99 73.





Inauguration de la route du Chêne/Buchille

Mercredi 28 mai 2025

Rendez-vous à Lovens ☺

Nous vous convions chaleureusement à nous rejoindre en grand nombre pour échanger, rire, partager une saucisse et rencontrer les membres de notre communauté.

17h30 Apéritif

18h00 Cor des Alpes

18h30 Discours officiel

19h00 Saucisse grillée



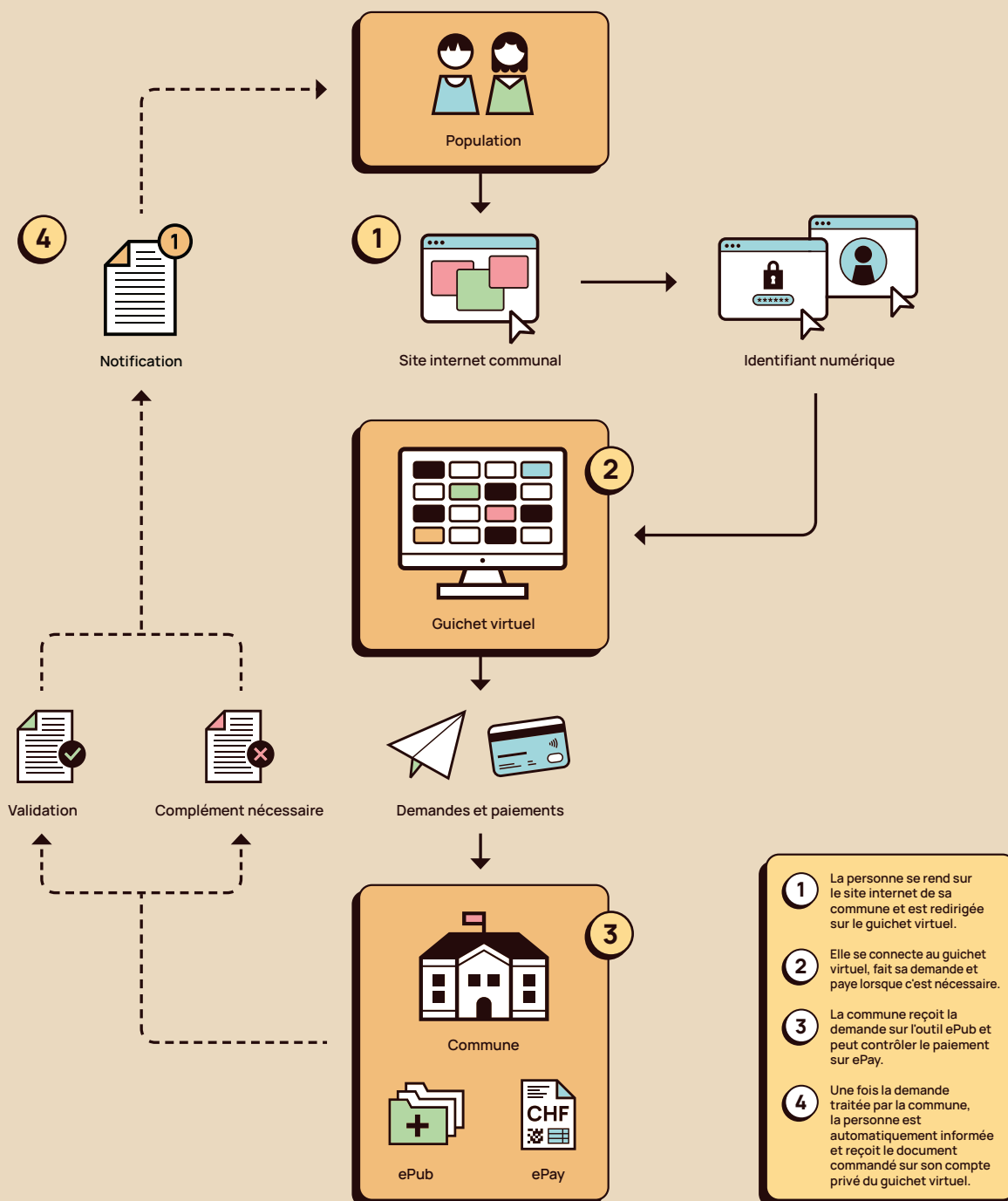
"Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite."

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Thomas Chappuis au +41 79 648 99 47).

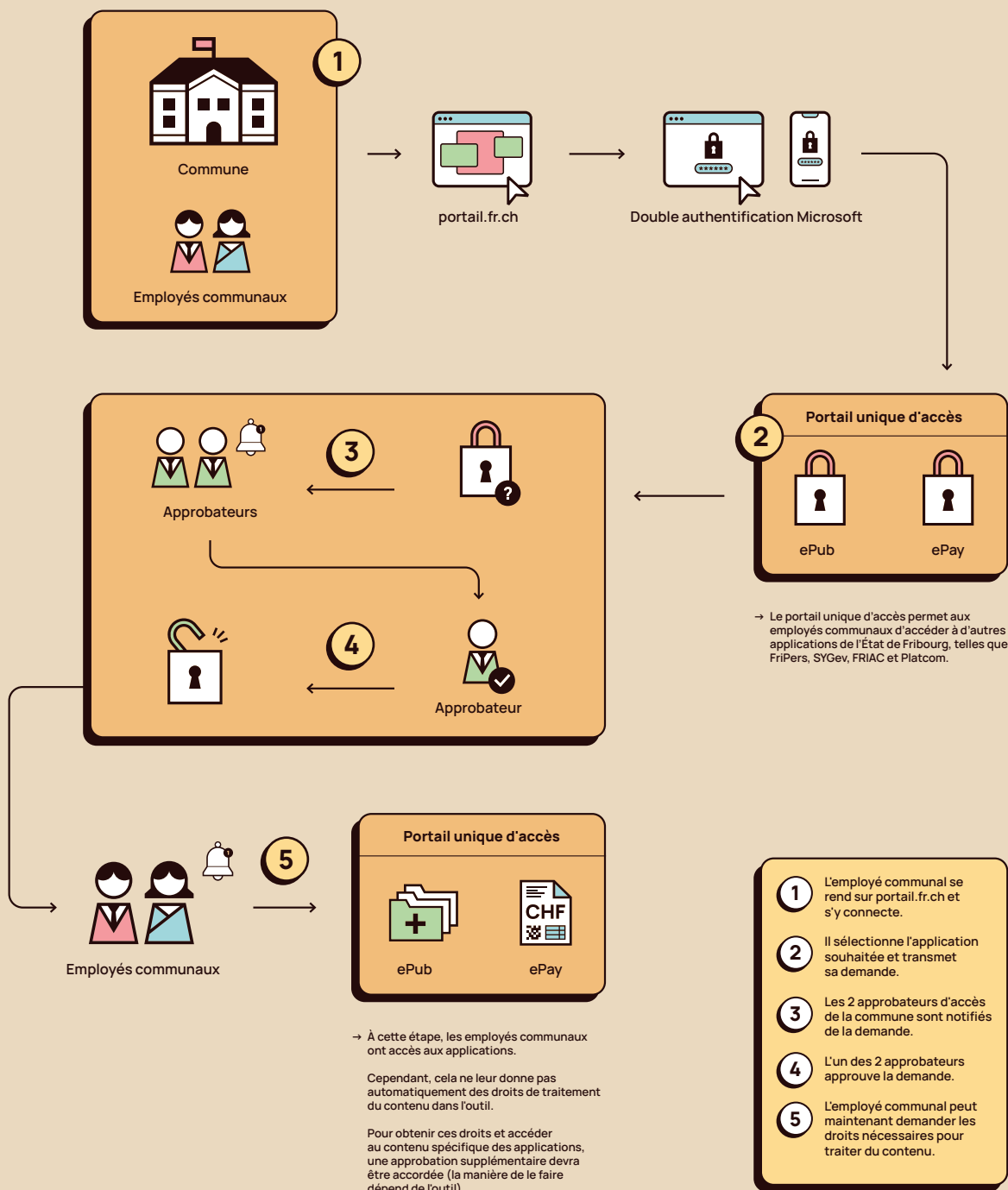
Cordialement, votre commune



Comment fonctionnent les démarches administratives sur le guichet virtuel ?



Comment accéder aux applications de gestion du guichet virtuel ?



Protégeons les animaux de la forêt

Au printemps et au début de l'été, c'est le temps des naissances! Les animaux sauvages élèvent leurs petits et ont particulièrement besoin de calme.

Tenons les chiens en laisse du
1^{er} avril au 15 juillet



Restons sur les chemins et
les sentiers forestiers

Evitons de toucher les
animaux ou de les déplacer



Merci !

Obligation de tenir les chiens en laisse

Afin d'éviter des cas de prédation et de dérangement, le Service des forêts et de la nature rappelle aux détenteurs de chiens que leur animal doit être tenu en laisse en forêt du 1^{er} avril au 15 juillet.

<https://www.fr.ch/diaf/sfn/actualites/obligation-de-tenir-les-chiens-en-laisse-en-foret>

Bilan de la campagne de sensibilisation sur l'eau potable : "Chaque goutte compte!"

Début 2024, notre commune a lancé une campagne de sensibilisation visant à promouvoir l'importance de l'eau potable dans notre vie quotidienne. Avec le slogan "Chaque goutte compte!", nous avons cherché à inciter nos citoyens à adopter des pratiques responsables en matière de consommation d'eau.

Les points forts de notre programme ont été les suivants :

1. Nous avons envoyé un courrier accompagné d'un **flyer** explicatif et de diverses propositions. Les citoyens ont ainsi été informés sur les enjeux de l'eau potable et les moyens de faire des économies, tels que l'utilisation d'économiseurs d'eau Neoperl.
2. Nous avons organisé des **ateliers gratuits** pour nos citoyens ainsi que pour les élèves des classes de 5H et 6H. Ces ateliers ont permis de sensibiliser la population à l'importance de l'eau potable et aux gestes à adopter au quotidien pour réduire notre consommation.

Un an après le lancement de notre campagne, il est temps de faire un état des lieux afin de mesurer son impact. Malheureusement, l'engouement des citoyens a été assez mitigé. Néanmoins, cette campagne nous a permis de récolter plusieurs idées visant à améliorer notre gestion de l'eau.

Parmi ces idées, l'utilisation de produits de nettoyage écolabélisés, la revitalisation/désimperméabilisation des parkings communaux, la pose de rondelle "Ne polluez pas nos eaux" à côté des grilles de route, ainsi que l'installation d'un double réseau d'eau dans les nouvelles constructions. Ces mesures potentielles devront être évaluées quant à leur faisabilité.

En ce qui concerne les écoles, les ateliers de sensibilisation ont suscité un grand intérêt et nous avons même organisé une journée de visite des sources et installations communales. Nous sommes encouragés par cet intérêt positif de la part des écoles et nous continuerons à proposer des ateliers aux écoliers pour sensibiliser nos futures générations à l'importance de l'eau potable.

À ce jour, nous avons enregistré seulement 50 commandes de pommeaux de douche "éco". Cela nous indique que l'intérêt pour économiser notre consommation d'eau n'est pas très répandu. À la lumière des défis et investissements futurs, nous devons travailler davantage sur notre manière de consommer l'eau potable.

En ce qui concerne les subventions pour la rétention d'eau, nous avons accordé 3 subventions, pour un montant global de CHF 1'030. Nous maintiendrons ces subventions pour 2025 et les années à venir, car cette mesure a un réel impact sur notre réseau d'eau et favorise une gestion responsable et durable.

En conclusion, le bilan de cette campagne de sensibilisation est partagé. Cela nous rappelle l'importance cruciale de l'eau potable dans notre vie quotidienne et le travail continu que nous devons réaliser dans les années à venir pour garantir la qualité et la quantité d'eau dans notre commune. Nous restons déterminés à trouver de nouvelles stratégies pour sensibiliser nos citoyens et à poursuivre nos efforts en faveur d'une gestion responsable de l'eau potable.



Litières pour chats



SAIDEF SA

Rte de Châtillon 70
CH-1725 Posieux

T. +41 26 409 73 33

info@saidef.ch
www.saidef.ch



Elimination

La litière des chats doit être éliminée dans le **sac poubelle**

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) recommande d'éliminer la litière (minérale et végétale) pour chats avec les ordures ménagères, et ce en premier lieu pour des raisons d'hygiène ; un recyclage n'est guère envisageable.

Les crottes et l'urine des chats ainsi que la litière souillée sont problématiques d'un point de vue hygiénique. Le contact ou la réutilisation du compost et du digestat contaminé peuvent transmettre des maladies infectieuses. Au cas où un chat se voyait administrer un médicament, on retrouverait des traces de celui-ci dans ses déjections. Afin d'éviter le risque d'infection et les résistances, l'OFEV recommande de ne pas les composter ni de les jeter dans la poubelle verte.



Conseils aux propriétaires de chats

Utilisation de litière végétale : celle-ci brûle, provoque moins de scories, bloque moins d'espace de décharge.



Bon à savoir

L'élimination des litières d'origine minérale ne se fait pas sans poser des problèmes aux UVTD. Les résidus non combustibles provenant de leur incinération, les mâchefers, nécessitent un stockage définitif en décharge. Ce n'est pas le cas pour les litières végétales qui se consomment intégralement.

De plus en plus de producteurs de litière pour chats prétendent que leurs produits peuvent être éliminés sans problème dans la poubelle bio ou dans le compost personnel voir dans les toilettes. **FAUX** : la litière écologique pour chats complique l'exploitation et l'entretien des stations d'épuration. Des dépôts se forment dans les puits et les conduites, les pompes peuvent être affectées et il y a plus de boues dont le coût d'élimination est élevé.

Il est tout aussi clair que les excréments et l'urine des carnivores n'ont pas leur place dans les poubelles vertes et donc pas non plus dans les installations de méthanisation et de compostage du fait notamment du risque infectieux.

Bonne balade et merci de respecter la campagne!



✓ **Ramasser les crottes de chien**

L'herbe et le foin souillés mettent en danger la santé du bétail.



✓ **Tenir son chien en laisse**

Pour éviter de déranger les troupeaux et prévenir les accidents.

✓ **Ne pas déranger ou effrayer les troupeaux**

Les vaches protègent leurs veaux. Gardez vos distances et restez calmes !

✓ **Respecter les clôtures et refermer les barrières**

Pour empêcher les animaux de s'échapper et éviter qu'ils se trouvent sur la chaussée.



✓ **Ne pas jeter ses déchets dans la nature**

Les détritiques dans les fourrages rendent malade le bétail. Les canettes déchiquetées par les machines sont dangereuses pour nos animaux.

✓ **Ne pas se parquer n'importe où**

Pour ne pas gêner le passage des machines agricoles et ne pas endommager les cultures.

✓ **Respecter le trafic agricole**

Pour prévenir les accidents, laissez passer les machines agricoles en vous mettant au bord du chemin!



✓ **Ne pas fouler les prés et les champs**

Ni à pied, ni à cheval, ni à vélo, pour ne pas nuire aux récoltes et pour préserver la biodiversité.

✓ **Ne pas cueillir les fruits et les légumes**

Merci de respecter les récoltes et le travail des familles paysannes.

Communiqué de presse

Zurich, le 19 novembre 2024

Nouveau: commander des Vape Recycling Bags à domicile **Recycler les cigarettes électroniques simplement et gratuitement par la poste**

Chaque cigarette électronique contient une batterie. C'est pourquoi les «vapoteuses» font partie des appareils électriques et doivent impérativement être recyclées. Elles contiennent en effet de précieuses matières premières, mais aussi des polluants qui pourraient être rejetés dans l'environnement en cas d'élimination non conforme. Désormais, les consommatrices et consommateurs peuvent envoyer leurs cigarettes électroniques vides au recyclage par la poste dans le Vape Recycling Bag.



Le Vape Recycling Bag est le sac de recyclage pour les cigarettes électroniques. Les consommateurs peuvent le commander à domicile et ainsi envoyer gratuitement leurs vapoteuses vides au recyclage par la poste: [Formule de commande](#)

Chaque cigarette électronique contient une petite batterie ou un accu. Et pas uniquement les cigarettes électroniques rechargeables. Chaque cigarette électronique jetable, hors d'usage après environ 600 bouffées, contient également une petite batterie lithium-ion. Si des vapoteuses vides sont jetées par terre ou à la poubelle, ces batteries peuvent prendre feu en cas de pression trop élevée lors du ramassage des ordures, ou la nicotine ou d'autres polluants contenus dans les cigarettes électroniques peuvent polluer les eaux et les sols.

PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**COMMUNE DE LA BRILLAZ
1745 LENTIGNY**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

6176 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2024. Ces quelques 224189 bouteilles ont été recyclées
par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité.

Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies
suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 16366 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 4416 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection
du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables.

Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



NUMÉRISEZ VOS SOUVENIRS

VHS
Super8
8mm
Cassettes audio
Vinyles
Diapositives

 Association
St-Camille

Route de la Gérine 27 • 1723 Marly 1
Route des Préalpes 18 • 1752 Villars-sur-Glâne
www.st-camille.ch/boutique • 026 435 23 00

 **agculturel.ch**
kulturga.ch

l'abo pour les moins de 26 ans

AG CULTUREL KULTURGA

das Abo für alle unter 26 Jahre

100.- / 365 jours Tage

5 cantons Kantone
BE • FR • JU • NE • VS

+280 lieux Orte



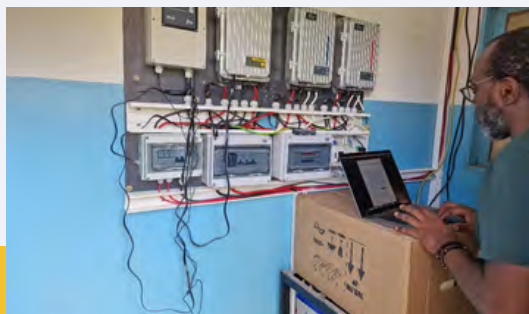
Cameroun



Accéder à l'électricité 24h/24h pour un centre mères-enfants : c'est possible

La ville d'Akonolinga se trouve au centre du Cameroun, à 120 km à l'est de Yaoundé. L'approvisionnement en eau et électricité de l'hôpital est très souvent défaillant. Les coupures de courant sont quasi journalières et peuvent durer de plusieurs heures à plusieurs jours impactant fortement la qualité des soins fournis à la population.

Le projet mené par Électriciens sans Frontières Suisse avec le soutien de Fribourg-Solidaire a permis aux appareils les plus critiques du CME d'être alimentés avec une tension conforme et de continuer à fonctionner en cas d'interruption de l'alimentation du réseau.

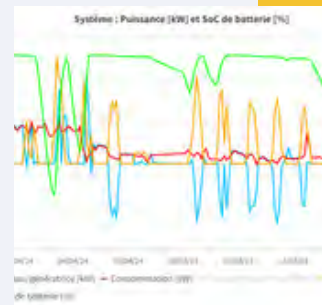


Témoignage

Lors des interruptions d'alimentation d'ENEO, le bâtiment « mères-enfants » reste le seul éclairé de la commune, ce qui étonne la population, la magie africaine n'est jamais éloignée et ils accourent pour recharger leurs téléphones ! – ce qui n'est pas autorisé

Chaque contribution nous permet de renforcer les projets de nos membres

Avec 1 franc par an par habitant, c'est possible



Les travaux techniques

- Pose de panneaux photovoltaïque, de batteries et confection d'une prise de terre
- Pose, raccordement, paramétrage et mise en service de toute l'installation
- Formation de l'électricien attaché à l'Hôpital
- Instruction et formation des intervenants de l'hôpital
- Suivi par télémétrie

Bilan

Le bilan est positif et les retours sont encourageants. Les problèmes rencontrés lors de la mise en service se limitent à la défaillance d'un onduleur résolu par la fourniture d'une pièce compatible par le sous-traitant local. Les compétences locales permettent de réaliser des projets « technologiquement ambitieux »

CHF 16'109

- Le coût réel du projet
- l'équivalent de 63'000.- d'heures bénévoles

Fribourg-Solidaire

C'est:

Des **projets de qualité**: chaque projet est analysé par les expert-es de la commission technique selon de stricts critères.

Des **résultats** tangibles: les rapports financiers et opérationnels de chaque projet sont analysés.

Transparence: Fribourg-Solidaire rend compte de l'utilisation des fonds publics investis, informe du déroulement et des résultats des projets en toute transparence.

www.fribourg-solidaire.ch





**Ludothèque
Schtroumpf**
DE NEYRUZ ET ENVIRONS
DEPUIS 1986

Horaires

mercredi de 15h00 à 17h00

samedi de 9h00 à 11h00

vacances scolaires

ouvert samedi

vacances Noël/Nouvel An

fermé

**jeux de société, véhicules,
jeux d'intérieur, jeux 1^{er} âge,
caisses anniversaire, puzzles,
jeux d'extérieur, Playmobil ...**

Plus de 1200 jeux

Catalogue en ligne

ludo-neyruz.ch/

webludo/pages/

jeux.php

Location pour 4 semaines

Abonnement famille annuel

CHF 40.00 pour 4 jeux

Location sans abonnement

CHF 3.00 + de CHF 1.00 à CHF 3.00 par jeu

Devenir ludothécaire ?

Envie de nous rejoindre au service des familles de la région ?

Vous disposez d'un mercredi après-midi 15h00-17h00

ou d'un samedi matin 9h00-11h00

au moins 1 fois par mois.

Vous aimez le contact et désirez travailler avec

des collègues sympathiques et motivé(e)s.

Vous acceptez de faire un travail utile, varié et bénévole.

Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Renseignements : ludo.neyruz@bluewin.ch

Ludothèque Schtroumpf de Neyruz et environs

Rte d'Onnens 5

1740 Neyruz

ludo.neyruz@bluewin.ch

ludo-neyruz.ch

à Autigny

Aux 4 Eléments AquaSoins

proposent

Aquabike Aquagym

Tapis de course, Jump

(Cours avec monitrice, vidéo ou en individuel)



Chambre d'hôtes

Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,
nous vous offrons un hébergement de proximité

Lucien & Dominique Haller Sobritz

Tél. 079.308.27.29

www.aux-4-elements.ch accueil@aux-4-elements.ch



SERENITY'JOY

Massages & énergies

Joannie Chételat

Route de Pontet 19

1744 Chénens

+41 79 451 08 59

www.serenityjoy.ch

A Onnens



MARILYN DEVAUD
RÉFLEXOTHERAPEUTE
MEMBRE ASCA & RME

Réflexologie & Conscience corporelle

Découvrez les capacités extraordinaires
de votre corps à se régénérer !



FEMINITÉ

Difficultés de conception
Grossesse &
Post-partum
Troubles féminins



PRENDRE SOIN DE SOI

Stress et anxiété
Douleurs et tensions
Maladie chronique
Crise personnelle



RÉCUPÉRATION

Après une opération,
un accident,
une blessure,
un choc émotionnel

📍 Court-Chemin 10 - 1756 Onnens FR
🌐 www.marilyndevaud.ch
☎ 079 661 20 91

Infos & RDV





Éclats d'art marché artisanal

17 mai 2025 - 9h30 à 18h00



salle polyvalente de
Lentigny (La Brillaz)



Entrée gratuite,
Restauration,
Tombola des artistes



40 stands variés !

**Animations
toute la journée**

Cor des alpes, défilé de mode, lecture
d'un conte pour enfants, et bien plus !



www.anaisrapin-ostalopi.ch/eclats-d-art



@eclats.d.art

Avec le soutien de :



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



EXPLORER LE MOUVEMENT AVEC LA MÉTHODE FELDENKRAIS

ATELIER DECOUVERTÈ

Samedi 17 mai

9h30-12h

Route du Chêne 47

Lovens

Véronique Challand
Praticienne Feldenkrais certifiée

www.feldenkrais-lovens.ch
078 882 29 28



massage | nutrition | naturo



Prenez soin de vous naturellement!

Profitez d'un accompagnement personnalisé en naturopathie, soins corporels ou nutrition.

**Et si c'était le moment
de vous offrir une pause?**

Je vous accueille avec plaisir au cabinet à Onnens!



JE PRENDS RDV

Elisabeth Herrmann
naturopathe, nutritioniste
et masseuse ASCA/RME



info@litsee-sante.ch | 078 835 54 37 | litsee-sante.ch
Cabinet de santé Litsée | Route de l'Ecole 14 | 1756 Onnens



MAUROUX-ROBATEL SÀRL

info@maurouxrobotelsarl.ch

1746 Prez-vers-Noréaz

079/342 29 55

079/681 59 65

- Terrassement
- Creuse de fouilles
- Electricité, basse et moyenne tension
- Levage
- Travaux forestiers

MERCI MERCI MERCI MERCI



Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation enthousiaste aux fenêtres de l'Avent de décembre dernier. C'était un véritable plaisir de voir tant de personnes s'impliquer et contribuer à cet événement festif !

L'esprit de Noël que nous avons partagé et la générosité de chacun et chacune nous a permis de verser un don de CHF 2'188.30 à l'ARFEC, l'Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer.



Devise et montant:
2'188.30 CHF

Compte / Payable à:
CH40 0900 0000 1002 2952 6
Association Romande des Familles d'Enfants atteints
CH-1000 Lausanne

Communications:
Dons: des fenetres de l'avent 2024- Commune de la
Brillaz

Ce geste a un impact énorme dans la vie de nombreuses familles qui traversent des épreuves difficiles. Chaque contribution, qu'elle soit petite ou grande, démontre notre solidarité et notre engagement envers ceux qui en ont besoin.

Nous sommes remplis de gratitude envers la Commune, les hôtes, les participants, et tous ceux qui ont fait de cet événement un succès retentissant.

Alors, un immense merci à chacun et chacune pour votre générosité et votre implication ! Chaque sourire et chaque geste compte, surtout durant la période de fêtes.

Barbara Lauper, Sandra Scherly, Sandra Dévaud

L'HARMONIE DE LA BRILLAZ

 www.harmonielabrillaz.ch 

ECOLE DE MUSIQUE & EVEIL MUSICAL

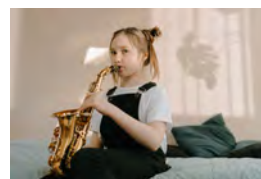
École de musique

L'école de musique de L'Harmonie de La Brillaz accueille dès 6 ans les enfants ayant envie de débiter l'apprentissage d'un instrument que ce soit des cuivres, bois ou percussions.

Éveil musical / Cours de rythmique

L'éveil musical t'accueille pour vivre la musique avec ton corps, développer ton imagination et ton expression, manifester tes émotions par ton corps et par la musique, jouer et partager...

Informations : Floriane Pellaton, responsable de l'école de musique - 079 625 50 89, formation@onnens.net ou sur notre site internet.



FÊTE CANTONALE DES MUSIQUES

Concert de préparation

Nous nous produirons à l'occasion de notre concert de préparation en vue de la 24e Fête Cantonale des Musiques Fribourgeoises au côté de L'Avenir d'Avry-Matran et de La Cordiale de Neyruz.

Rendez-vous le **samedi 10 mai 2025**, à 19h, à la salle polyvalente de Lentigny.

Fête cantonale

Venez nous soutenir lors du concours en salle le **samedi 31 mai** à 13h39 à la salle polyvalente de la Léchère à Bulle. De plus, nous défilerons dans le cadre du concours de marche le **dimanche 1er juin** à 9h08 ainsi que durant le cortège.



fcsarineouest.ch



@fc_sarine_ouest

PRÊT·E À COMMENCER LE FOOTBALL?



TU ES NÉ·E ENTRE

2015 - 2020

**ALORS VIENS NOUS REJOINDRE À L'ÉCOLE
DE FOOTBALL DU FC SARINE-OUEST**

INFOS ET INSCRIPTIONS

FOOTBALL MASCULIN

BENOÎT HERMANN

+41 (0)77 433 18 40

bentche@vtxmail.ch

FOOTBALL FÉMININ

FLORENCE DELLEY

+41 (0)79 273 21 06

florence.delley@bluewin.ch

OU PAR QR CODE



PAUL BIELMANN & FILS S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES ADDUCTIONS D'EAU

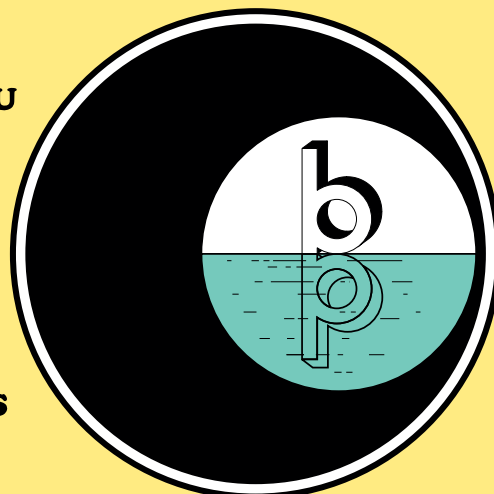
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1926

RESERVOIRS D'EAU

STATIONS DE POMPAGE

CONDUITES D'EPURATION

TRAVAUX SPECIAUX SOUS LES PONTS



TEL. 026 470 14 37

1754 ROSE (FR)



A I V L B

3 villages au cœur de la nature

Association, sans but lucratif, constituée au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, pour la défense des intérêts des Villages de La Brillaz .

L'association a pour but :

- a) de développer sur son territoire la qualité de la vie ;
- b) d'étudier les problèmes d'urbanisme au sens large;
- b) d'être le porte-parole auprès des autorités publiques ou de tout autre organisme de nature privée ou publique ;
- c) d'organiser toute manifestation en rapport avec les buts de l'association;

info@labrillaz-aivlb.ch

Rejoignez-nous
www.labrillaz-aivlb.ch



– ONNENS –



Crèmes & Baumes & Tripatouilles
& autres fantaisies pour votre peau !

Spécialiste peau sèche

Parce que seul un dragon a le droit d'avoir des écailles

www.lesdeliresdudragon.ch

objets décoratifs |

béton | céramique |



moulés | modelés |

www.atelier-gg.ch

Suivez Gg et le Dragon
sur les marchés. Plus d'infos:



hyppographics

Votre partenaire PAO – Edition



Geraldine Imhof – Onnens (FR)
076 394 20 30 – hyppo@hyppographics.com
www.hyppographics.com

Payer par TWINT à l'administration communale



SERVICES & ENTRAIDES

Services d'une baby-sitter !

Auer Marc, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 459 45 25
Chappuis Zoé, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 952 57 16
Codourey Alexia, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 22 26	079 560 12 59
Codourey Emma, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 342 60 99
Favre Pauline, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 26 97	079 351 47 09
Favre Mélissa, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 26 97	079 371 91 23
Fridez Amaelle, Lovens	Certificat Croix-Rouge		077 405 07 61
Fridez Noélie, Lovens	Certificat Croix-Rouge		077 513 33 37
Gianferrari Elisa, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 486 24 71
Grandjean Elisa, Lentigny	Certificat Croix-Rouge	077 416 53 41	079 611 67 94
Hirt Daphnée, Onnens	Certificat Croix-Rouge		079 361 94 27
Kannengieser Léna, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 302 63 11
Missègue Charlotte, Lovens	Certificat Croix-Rouge	077 482 24 21	079 503 61 18
Moser Nolwenn, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 03 30	079 324 59 94
Piaget Myla, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 821 16 45
Rime Mathilde, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 401 44 72	079 767 31 80
Roulin Alicia, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 775 28 56
Roulin Erine, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 135 42 41
Scherly Léa, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 15 05	079 466 76 97
Strahm Chloé, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 527 55 32
Thierrin Célia, Onnens	Certificat Croix-Rouge		077 538 98 94
Wohlhauser Charlize, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 747 93 50

Services à domicile

Mme Isabel Da Silva Carreira-Stegmann se tient à votre disposition pour vous tenir compagnie ou vous aider dans la préparation des repas et les tâches ménagères au 026/477.06.91.

Infirmière à domicile

Natacha Spicher Delley, infirmière clinicienne indépendante, intervient à votre domicile pour des soins de cicatrices, plaies et stomies, contrôle de santé, injections, etc.

Ces soins sont pris en charge par l'assurance de base.

Lun-Mer-Ven de 8h à 18h : 078 403 62 72 / www.adn-soins.ch

Sage-femme

Catherine Rossier / 079 125 01 96 / cat.rossier@outlook.com

Chemin de la Forge 3 – 1756 Onnens

Visites à domicile : Suivi Maman et Bébé après la naissance – Surveillance de grossesse à risque

Cabinet : Séances de préparation à la naissance – Cours de massages bébé (IAIM)

Sage-femme

Martine Marro-Mettraux / 079 287 20 76

Soins aux Mamans et aux Bébé

Suivi avant la naissance



district de la Sarine
enfants de 0 à 12 ans

famiya

service de garde d'enfants



**devenez accueillant.e
en milieu familial !**

descriptif détaillé et postulation :

www.famiya.ch/emplois



**EXPLORER LE MOUVEMENT
AVEC LA MÉTHODE
FELDENKRAIS**

**COURS
HEBDOMADAIRES**

les mardis

17h-18h

Route du Chêne 47

Lovens

Véronique Challand
Praticienne Feldenkrais certifiée

www.feldenkrais-lovens.ch
078 882 29 28



**GARAGE
DUCREST**

www.garageducrest.auto-dealer.ch | 026 411 12 92 | 1695 Villarlod



Association
Régionale
de la Sarine

L'app iSarine

**Plus besoin de rechercher l'information,
laissez-la venir à vous.**

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Un problème avec le réseau d'eau ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

**Recevez toutes les dernières
informations communales
grâce à iSarine !**



**Téléchargez dès
maintenant iSarine !**

App Store



Google Play



by

FC SARINE-OUEST SE RÉJOUIT DE VOUS ACCUEILLIR POUR LA

JOURNÉE DES FINALES DE LA COUPE FRIBOURGEOISE

———— 2024 / 2025 ————
JUNIORS (H+F) + FILLES ACTIVES



JEUDI 29 MAI 2025

LENTIGNY—STADE DES PAPILLONS

POSSIBILITÉ DE SE RESTAURER DURANT TOUTE LA JOURNÉE

PETITE RESTAURATION

HAMBURGER + FRITES	13.-
HAMBURGER	8.-
SAUCISSE + FRITES	10.-
SAUCISSE + PAIN	6.-
FRITES	5.-
SANDWICH JAMBON - FROMAGE	5.-



**AUSSI SUR
INSTAGRAM**



Cours de piano à Onnens !

Apprentissage sur mesure
Pédagogie adaptée à tous les âges et niveaux
Développement du bien-être par la musique et l'improvisation
Un magnifique piano à queue dans un cadre calme et inspirant
Styles variés : classique, jazz, variétés...

Raphaël Sudan

Pianiste concertiste et pédagogue réputé
Lauréat de plusieurs prix nationaux et internationaux
Expert en improvisation, primé au conservatoire de Versailles

Pour tous renseignements et inscription:

+41 788 413 081
✉ raphaelsudan@hotmail.com
🌐 www.raphaelsudan.com



SELF-REPAIR
L A M B I E L

Pour réparer, louer & acheter durablement

ATELIER / MAGASIN

PETIT & GROS ÉLECTROMÉNAGER



Contactez-moi



Place de la Gare 2 - 1744 Chénens - 079 784 42 20
www.self-repair-lambiel.ch

RÉPARATION - VENTE - INSTALLATION - SAV - LOCATION

AGRISWISS

Agricultural and Trailers Solutions



Une gamme complète avec plus de 100 remorques en stock

Rapport qualité/prix exceptionnel

www.agriswiss.ch



SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE

The logo for 'Couture+ sur-mesure' features the word 'Couture+' in a large, bold, orange sans-serif font, with 'sur-mesure' in a smaller, black, sans-serif font below it. To the left of the text is a green leafy background. Below the main text, there are three curved lines pointing to the words 'rideaux', 'voilage', and 'fourrure' in a black, sans-serif font. Below these, the word 'cuir' is written in a black, sans-serif font. To the right of the main text, the name 'Sandra Baudois' is written in a bold, orange, sans-serif font, followed by the address 'Route du centre 28' and '1741 Cottens' in a black, sans-serif font. To the right of the address, the text 'Sur rendez-vous' is written in a bold, orange, sans-serif font, followed by the email 'zenzafou@gmail.com' and the phone number '079 673 72 08' in a black, sans-serif font.



Café au Lait

LAITERIE — TEA-ROOM
ONNENS



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Les arbres isolés et les haies au cœur de l'infrastructure écologique (IE)

Remarquable, un arbre seul à l'horizon

Quel spectacle fascinant ce chêne ou ce tilleul qui se dresse fièrement à l'horizon ! Au fil des saisons, ses couleurs changeantes animent nos contrées. L'arbre est un témoin silencieux du passage du temps et un gardien persévérant de l'équilibre naturel. De son tronc imposant à la plus délicate de ses branches, tout en lui est un symbole de résistance et de résilience. Isolé dans un champ ou sur une colline, il devient un phare pour la nature et peut abriter oiseaux, mammifères et insectes. Par ses feuilles, il capte les rayons du soleil et les transforme en oxygène. Par ses racines, il ramène l'eau en surface et la purifie. Ces bienfaits font déjà de sa seule présence un bien inestimable qu'il serait judicieux de préserver de l'urbanisation galopante ou de la charrue intempestive.

*Les arbres sont dans l'air
Comme des rêves perdus.
Les arbres sont des hommes,
Et nous, nous sommes des arbres.*
« Les Arbres » de Jacques Prévert



Les autoroutes vertes

La plupart des arbres ne se limite pas à une présence solitaire. Ils trouvent leur place au sein de plus grands ensembles comme des haies ou des bosquets, ce qui leur donne une dimension nouvelle. Ces boisements sont alors à même de freiner la vitesse du vent, limitant l'érosion des sols et permettant à la terre de se régénérer. Leur fonction d'abri est amplifiée, offrant une protection accrue à la faune qui s'y déplace en toute sécurité. Ils deviennent des ponts indispensables entre les écosystèmes. Chacun d'eux constitue une maille dans le tissu de la nature, permettant la migration des espèces et la préservation de la biodiversité.

L'infrastructure écologique, l'IE pour les intimes

Sous cette terminologie quelque peu barbare se cache simplement la volonté de conserver et surtout de développer un réseau constitué d'axes de liaisons matérialisés par des boisements mais aussi par des rivières, des ourlets secs ou des murs de pierres. Si elles sont suffisamment bien connectées et raccordées, l'ensemble de toutes ces trames permet à la faune de se déplacer au sein du paysage, d'un biotope à un autre, d'une forêt à un lac, à une prairie. Au gré des rencontres et des échanges, une population donnée peut ainsi se maintenir et trouver ce dont elle a besoin. Sa résistance dépend de ce mélange d'individus qui favorise la diversité génétique. La présence des continuums verts est essentielle à sa survie. L'objectif pour l'homme est donc de favoriser et d'enrichir un réseau suffisamment dense qui permettra la mobilité des espèces dans un environnement souvent qualifié de désert végétal uniformisé par les cultures intensives. Vous l'aurez compris, les arbres isolés, les haies, mais aussi la végétation en milieu urbain sont essentiels au bon fonctionnement de l'infrastructure écologique.



Le bonheur de planter indigène

Oui mais pas n'importe quoi et n'importe quand...

Il est de bon aloi d'imiter au plus près la nature. La plantation d'arbres et arbustes indigènes va de soi. Ils sont connus de la faune et leur utilité avérée. Un exotique sera un intrus pour notre faune indigène qui ne saura pas quoi en faire, par exemple si son feuillage ou ses fruits sont comestibles.

Vous pouvez participer à l'essor de l'IE. La période de plantation idéale se situe à la fin de l'automne ou au début du printemps. Les sols sont souvent encore suffisamment humides à cette période de l'année. Le forestier de votre région se fera un plaisir de vous conseiller.

Le dic utile : www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/infrastructure-ecologique.html

Hauterive, février 2025

Frédéric Schneider et David Scinto

1^{er} arrondissement forestier, Service des forêts et de la nature



Bibliothèque régionale d'Avry

●●●● Agenda des prochaines animations

Avril

Mercredi 2	14h-15h	Heure du conte
Vendredi 4	16h45-17h30	Club de lecture 9-12 ans
Jeudi 10	9h-11h	Journal créatif
Vendredi 11	17h-19h	Jeux de société avec La Bulle
Mercredi 16	10h-11h	Né pour lire
Mercredi 16	16h30	Chasse aux oeufs de Pâques

Mai

Mercredi 7	14h-15h	Heure du conte
Mardi 13	16h30-18h	Atelier FReBOOKS
Mercredi 14	14h-15h	CréArtistes
Jeudi 22	9h-11h	Journal créatif
Vendredi 23	16h45-17h30	Club de lecture 9-12 ans

Juin

Mercredi 4	14h-15h	Heure du conte
Mercredi 11	13h30-15h	Atelier du petit druide
Jeudi 12	10h-11h	Né pour lire

Plus d'infos sur
bra.avry.ch



Coup de projecteur

Ateliers de journal créatif
pour les adultes les jeudis
10 avril et 22 mai
de 9h à 11h.

Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
Mercredi 15h-19h30
Jeudi 15h-18h
Vendredi 15h-18h
Samedi 9h-12h

8 documents
pour un prêt
de 1 mois

Plus de
23'000
documents

Prix

Jusqu'à 16 ans :
gratuit
Apprentis/étudiants :
15.-
Adultes :
30.-

Romans, albums,
bandes dessinées,
mangas, revues,
documentaires,
grands caractères,
etc.

Animations

gratuites

Né pour lire
Heures du conte
Ateliers créatifs
Jeux vidéo et de société
Clubs de lecture
...

Plus d'infos sur
bra.avry.ch



Bibliothèque régionale d'Avry
CO Sarine-Ouest | Route de Matran 24, 1754 Avry-sur-Matran
biblio@avry.ch | 026 470 21 42

Horaire d'ouverture du secrétariat communal

	Matin	Après-midi	Soir
Lundi	9 h 00 – 12 h 00		
Mardi		14 h 00 – 16 h 30	18 h 00 – 20 h 00
Mercredi			
Jeudi	7 h 30 – 12 h 30		
Vendredi	9 h 00 - 11 h 00		

Merci de respecter les heures de réception en dehors desquelles vous pouvez déposer votre demande par messagerie électronique ou messagerie vocale.

Il est également possible d'obtenir un rendez-vous.

LES PRINCIPAUX NUMEROS DE TELEPHONE

Secrétariat communal	026 477 99 70
Administration communale	commune@labrillaz.ch
Caisse communale	caisse@labrillaz.ch
Administratrice communale	026 477 99 73
Mme Brigitte Eltschinger	b.eltschinger@labrillaz.ch
Service des constructions	026 477 99 70
Mme Carole Grossenbacher	constructions@labrillaz.ch
Etablissement scolaire	026 477 99 70
Mme Carole Grossenbacher	ecole@labrillaz.ch
Ecole maternelle	026 477 99 70
Mme Tamara Glanzmann.....	commune@labrillaz.ch
Service de conciergerie.....	conciergerie@labrillaz.ch
Service édilité.....	edilite@labrillaz.ch
Employés communaux / M. José Codourey	078 622 52 07
M. Nicolas Mathys.....	079 279 33 93
M. Christian Pochon.....	079 501 15 79
Agence AVS	026 477 99 70
Chef de section militaire : M. Philippe Chassot	026 477 37 67
Ecoles primaires : Lentigny 1901	026 477 37 43
Lentigny Caméléon	026 470 27 98
Ecole enfantine : Lentigny	026 477 17 34
Ecole maternelle : Onnens	026 470 24 70
Accueil extrascolaire : Lentigny	077 493 01 35
Secrétariat de l'UP Notre-Dame de La Brillaz, Matran	026 401 00 90
Gendarmerie cantonale.....	117
Feu	118
Cdte du CSPi : Mme Céline Clerc	079 201 81 85
Service d'ambulance de la Sarine	144
Permanence médicale de la Sarine	026 304 21 43
Service de l'aide sociale.....	026 477 16 88
Fontainier : M. Nicolas Mathys.....	079 279 33 93



EG&B

EAU | GÉNIE-CIVIL | BÂTIMENT



eau



génie-civil



bâtiment

Route de la Gare 44 • 1744 Chénens • Tél. +41 26 477 60 10
info@egb-sa.ch • www.egb-sa.ch